



L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 21 - No 4

Décembre 1994



Saint-Denis-De la Bouteillerie

SOMMAIRE

Les premiers habitants du fief St-Denis de Kamouraska (Paul-Henri Hudon)	123
L'État civil du Québec depuis le 1 ^{er} janvier 1994 (Guy St-Hilaire)	133
Nos premiers Napoléon québécois (Denis Racine)	141
Décès de monsieur Méüde Tremblay	146
L'Événement (Jacques Saintonge)	147
Service d'entraide (André Beauchesne)	149
Travaux en cours (Henri-Pierre Tardif)	153
Courrier de la bibliothèque (René Doucet)	155
Regard sur les revues (Bernard Lebeuf et Pauline Alain)	157
Assemblée mensuelle, horaire de la bibliothèque	160

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale - C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8

Siège social - Salle 4266, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210 avenue du Séminaire
Université Laval, Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-9127

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1994-1995

Président : André Beauchesne
Vice-président : Julien Dubé
Secrétaire : Jacques Tardif
Trésorier : Pierre Perron

CONSEILLERS

René Doucet, Gilles Gauthier, Marcel A. Genest,
Bernard Lebeuf, Jean-Paul Morin.

CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989
Guy W.-Richard	1989-1991

* décédé

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Bernard Lebeuf (intérimaire)
Bibliothèque :	René Doucet
Gestion des données informatisées :	Julien Dubé
Service de recherche :	Edmond-L. Brassard

L'ANCÊTRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement-Canada 25,00 \$ par année
-E.U. et autres pays 30,00 \$ US par année
Prix à l'unité 2,25 \$

Frais de poste
au Canada : 10% (minimum 2,00 \$)
autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0316-0513

Envoi de publication - Enregistrement n° 5716

Imprimé par l'imprimerie Logidoc Inc.

COMITÉ DE L'ANCÊTRE

Directeur intérimaire : Bernard Lebeuf
Secrétaire : Raymond Deraspe

Autres membres

André Breton, Cora Fortin-Houdet,
Jacques Saintonge, H.P. Tardif.

Collaborateurs

René Doucet, Paul-Émile Plouffe,
Gérard Provencher, Louise Rivard-
Plouffe, Yvon Thériault.

COTISATION DES MEMBRES

* Membre individuel (Canada)	25,00 \$
* Membre individuel (autres pays)	30,00 \$ US
Membre conjoint	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$

* Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

LES PREMIERS HABITANTS DU FIEF SAINT-DENIS DE KAMOURASKA

par Paul-Henri Hudon

Sur la Côte du Sud, un fief au sol pourtant prometteur aura pris près de cent ans à se développer. Il s'agit de Saint-Denis, patrie de l'historien Thomas Chapais.

Inscrit entre la seigneurie de La Bouteillerie (Rivière-Ouelle), et celle de Kamouraska, ce fief appelé Saint-Denis en l'honneur de Nicolas Juchereau de St-Denis *contenait le 12 mai 1679 une lieue de front ou environ par 4 lieues de profondeur*. Les Juchereau détenaient le fief de Saint-Denis ainsi que la seigneurie de La Pocatière, encerclant de cette façon Rivière-Ouelle par le nord-est et le sud-ouest.

(N.B. : Il ne faut pas confondre ici les limites du fief avec celles de la paroisse ou de la municipalité actuelle.)

Un fief aux frontières imprécises

Or, le domaine de La Bouteillerie, qui devait s'étendre, à l'origine, sur *deux lieues de front situées de part et d'autre de la rivière Houel*, année de sa concession, s'était vu amputé au sud-ouest de $\frac{3}{4}$ de lieue, le 15 juin 1675, par décision du gouverneur Frontenac, et ce au profit de La Pocatière; obligeant le seigneur Deschamps de La Bouteillerie à reculer d'autant son domaine vers le nord-est. Les terres que les Juchereau avaient gagnées d'une main à La Pocatière, ils allaient les perdre d'une autre à Saint-Denis.

Rivière-Ouelle, pour maintenir l'intégrité de ses *deux lieues de front* se déplaçait subtilement sur la carte vers le nord-est sur $\frac{3}{4}$ de lieue. Car les héritiers Deschamps de Boishébert *considéraient toujours comme constant que la seigneurie de Rivière-Ouelle est de 2 lieues de front, suivant les deux brevets de concession dûment confirmés... de 1672 et 1750*.

En 1688, la limite de la frontière sud-ouest entre le domaine des Juchereau, La Pocatière et celui de La Bouteillerie, était définitivement fixée au *Grand Ruisseau*. L'arpentage en sera fait par Kerverzo le 27 juillet 1754 et 15 avril 1755. Rien n'est dit de la limite nord-est à cette date.

Il allait donc exister une zone contestée de $\frac{3}{4}$ de lieue de front entre Rivière-Ouelle et Saint-Denis pendant plus de cent ans.

En 1770, le curé Porlier de Sainte-Anne, bailleur de la seigneurie de La Pocatière, venait en contestation avec le sieur Jean-Baptiste Bonenfant, représentant les seigneurs de Rivière-Ouelle. L'objet du litige était cette fois le prolongement dans le fleuve de la frontière commune, afin de permettre à un groupe d'associés de La Pocatière de tendre une pêche à marsouins (Not. Joseph Dionne, 26 avril 1770).

En 1774, la question des étendues de front était toujours litigieuse. Les seigneurs Juchereau-Duchesnay, prétendant que *l'on avait anticipé sur leur domaine de $\frac{3}{4}$ de lieue*, avaient intenté un procès contre les héritiers de Boishébert.

Le jugement sera rendu le 3 mai 1774; *il maintenait les héritiers de Boishébert dans la possession des 2 lieues de front de la seigneurie...* (Cf : Berthelot D'Artigny, Papier-terrier de Rivière-Ouelle, septembre 1773).

Voilà que Saint-Denis, devenu un territoire tampon, avait fait les frais de ces contestations. La guerre de frontière à l'ouest avait gêné le développement à l'est.

Les **Juchereau** avaient-ils volontairement retardé d'établir des colons à Saint-Denis, craignant que leurs lots passent par adjudication au seigneur voisin?

Les habitants, prudents, avaient-ils refusé de solliciter des concessions, par crainte d'être dépossédés?

En réalité, les fils des habitants de Rivière-Ouelle (et même de La Pocatière), enjambant le fief Saint-Denis, avaient sollicité des lots à Kamouraska et les avaient obtenus facilement : dès 1695, **Mathurin Dubé**, **Mathurin Ouellet**, **François Bouchard**, **René Plourde**, **Louis Dubé**, **Charles Miville**, qui vendra son lot à **Pierre Hudon**, **Noël Pelletier** fils, **Charles Pelletier** boudent le domaine de Saint-Denis et s'installent à Kamouraska, où pourtant la qualité du sol est tout autant avantageuse. En 1733, des **Thiboutot**, **Boucher**, **Bérubé**, **Lavoie**, **Autin** iront rejoindre leurs parents et voisins à Kamouraska. J'ignore si ces émigrants avaient demandé des concessions aux héritiers **Juchereau**. Il est plausible que de telles demandes aient été faites et refusées.

Les héritiers **Juchereau** et **D'Auteuil** préféraient-ils consolider d'abord leur seigneurie de La Pocatière, rentabiliser leur moulin avant de s'étendre à Saint-Denis?

Première génération d'occupants

En 1738, selon un rapport du Grand-Voyer, *il y avait un seul habitant à St-Denis. Entre les deux seigneuries, écrit-il, il y a un fief appelé St-Denis d'environ une lieue de front, ce qui fait un espace de terrain d'environ 3 lieues sur lesquels il n'y a aucun chemin de marqué ni pratiqué ailleurs que sur les grèves à marée basse...* (Procès-verbal du Grand-Voyer, 11 août 1738).

Nous croyons que cet habitant fut **Pierre Dancosse** époux de **Françoise Duval** qui avait obtenu une large concession de 10 arpents de front de **Marie-Geneviève St-Denis** le 15 octobre 1711 (Dionne, 31 janvier 1757 et **Berthelot D'Artigny**, octobre 1773). Ce lot se trouvait dans la zone contestée.

Vers 1750, l'expansion du patrimoine concédé se poursuit vers Saint-Denis, alors que la seigneresse de Rivière-Ouelle, **Louise-Geneviève Ramezay de Boishébert**, concède des lots à la côte des *Beaux Biens* sur les *Grands Côteaux*, et dans *L'Anse St-Denis* (**Kerverzo**, 11 juillet 1750, 17 juillet 1751, 17 juillet 1754, 2 et 3 octobre 1754).

À Kamouraska, le seigneur de la Durantaye fait de même : et pour bien enserrer le fief Saint-Denis, il concède au notaire **Joseph Dionne** *le restant de la terre au second rang, entre son frère Jean Dionne jusqu'à la ligne du fief St-Denis, soit plus de 15 arpents de front par 1/2 lieue (!) de profondeur* (**Kerverzo**, 1^{er} août 1752).

Le 5 juin 1752, l'arpenteur **Kerverzo** avait tiré les bornes seigneuriales du sud-ouest de la seigneurie de Kamouraska. Mais il faudra attendre vingt ans, soit 1772, pour que la ligne des limites seigneuriales entre Rivière-Ouelle et Saint-Denis soit tirée par l'arpenteur **Plamondon** (Cf : **Berthelot D'Artigny** : 7 septembre 1772 et 23 septembre 1774 et **Pierre Garon**, *Papier-Terrier de Rivière-Ouelle*, 1826).

À Saint-Denis, le 18 mai 1749, **M. Aubert**, un des héritiers de **Marie Girard**, veuve de **Nicolas Juchereau**, avait donné un billet de concession à **Joseph Pelletier**, fils de **Charles** : *un lot de 4 1/2 arpents de front par 42 de profondeur, dans le 2ème rang, joignant au nord-est Charles Soucy et au sud-ouest Pierre Soucy, forgeron...* (**Kerverzo**, 7 octobre 1752) (**J. Dionne**, 30 avril 1753).

Le 20 juillet 1751, **Joseph-Mathurin Bérubé** (époux de **Angélique Thibault**) et **Jean-Mathurin Bérubé** (époux de **Marie Chauret**) sont dits *habitants du fief St-Denis...* (**Kerverzo**). **Mathurin Bérubé** (époux de **Madeleine Dionne**) est aussi un habitant du fief Saint-Denis en 1754 (**Kerverzo**, 20 juillet 1754).

Et le 16 août 1752, Pierre Martin et Geneviève Patri, sa femme, vendent à Jean-Baptiste Bonenfant de Rivière-Ouelle, *une terre dans le fief St-Denis, au lieu communément appelé Le Marais contenant ½ arpent de front par la profondeur, depuis le fleuve St-Laurent jusqu'au Bras... à la réserve d'une perche de large que le chemin de la route occupe depuis le chemin du Roi des Côteaux jusqu'au Bras...* Cette terre provenait par acquisition de Joseph Vaillancourt et était bornée au nord-est par celle du sieur Montrougeaux et au sud-ouest à la terre de (Joseph) Hautin (Kerverzo).

Le 10 janvier 1753, Pierre Montrougeau et Marie Boissel, sa femme, vendent *...une terre de ½ arpent de front par la profondeur allant du fleuve jusqu'au Bras, dans le fief St-Denis, à (Pierre) Dumais dit Rossignol...* (Kerverzo) (Not. J. Dionne, 30 avril 1751).

Le 9 juin 1754, Jean LeMoyen *...vend une terre de 3 arpents de front par la profondeur, acquise d'Augustin Émond (Joseph Dionne, 15 août 1752) située au 2eme rang du fief St-Denis, au lieu nommé Les Bras, voisinant au nord-est la terre que Bonenfant a acquise d'Augustin Émond et au sud-ouest les terres non concédées...* (Kerverzo). Augustin Émond l'avait reçue en concession de M. Aubert le 14 mars 1752, pour son fils Jean-Baptiste. Mais *attendu que son dit fils est en bas âge et que la dite terre lui serait trop préjudiciable n'étant pas de grande valeur...*, il l'avait vendue à Jean-Baptiste Lemoyen.

Nous avons là une liste des premiers occupants des terres de Saint-Denis :

Venaient de Rivière-Ouelle : les Bérubé, enfants de Mathurin, Jean Lemoyen et Augustin Émond. Les autres possédaient déjà des terres au petit Kamouraska : Pierre et Charles Soucy, Pierre Martin, Joseph Vaillancourt, tel qu'en font foi les bornages de terre en date du 18 juillet 1748, 18 octobre 1748, 12 mars 1749, 3 et 4 août 1752, 4 octobre 1752, faits par l'arpenteur Kerverzo. Quant à Montrougeaux et Pierre Dumais, ils étaient de récents immigrants.

Or, ce qui ajoute à la confusion dans le dossier des concessions de terre, c'est qu'on voit le seigneur de Kamouraska, Louis-Joseph Morel de la Durantaye, concéder des lots dans la zone contestée de ¾ de lieue : Joseph Dancosse, Augustin Dubé, Jean Miville, Pierre Boucher, père, de Rivière-Ouelle en 1746-47 en avaient obtenus. Mais en vertu de quel droit les seigneurs de Kamouraska se mêlaient-ils de lotir un domaine qui ne leur appartenait pas? De surcroît, à des censitaires voisins? Et qui plus est de percevoir les rentes à leur profit?

En 1761, Joseph Pilote (époux de Françoise Émond) avait une concession au rang des Bras à Saint-Denis. Le 6 octobre 1764, Joseph Pilote obtenait de plus une terre de la seigneuresse de Rivière-Ouelle, *...2 arpents par 42 aux Bras, bornés au sud à la Plaine, au nord au ruisseau des Bras, situés à la ligne de séparation (?) avec St-Denis...* (Not. J. Dionne, 6 octobre 1764).

Le 22 octobre 1765, M. Aubert donnait en concession à Charles Pelletier *...une terre au fief St-Denis, au lieu nommé Les Bras au premier rang, de 3 arpents de front par la profondeur, bornée au nord-est à J.-Charles Pelletier et au sud-ouest aux terres non concédées...* (Not. J. Dionne, 25 juin 1769). Jean-Charles Pelletier, époux d'Ursule Bernier, fut l'un des principaux défricheurs du fief Saint-Denis. En 1788, il y avait établi sa famille. Il est décédé *noyé accidentellement à Rivière-Ouelle le 3 juillet 1813, à l'âge de 84 ans*. Son épouse lui survivra jusqu'au 17 août 1821, date où elle décède, âgée de 90 ans.

Le 26 novembre 1767, Jean Lévesque, dit "le grand Jean", possède un circuit de terre à la Pointe St-Denis qui renferme le Gros Cap de la pointe... Cette terre avait été concédée à Guillaume Miville le 14 mars 1748, et transportée à Lévesque en 1750. Jean Lévesque, époux de Marthe Michon, exploitait en société avec Charles Soucy et Joseph Dionne une pêche à anguilles à cet endroit en 1769 (Not. Dionne, 26 novembre 1767 et 3 janvier 1769).

Le 28 mai 1769, Louis Guyon de Rivière-Ouelle et M.-Geneviève Richard vendent à Pierre Daris, négociant de Rivière-Ouelle, ...3 arpents de front au Bras, petit fief de M. Duchesnay au 2^{me} rang, bornés au sud-ouest à Pierre Dubé et au nord-est à Joseph Hudon... Le 9 octobre 1769, Louis Lebel et Élisabeth Lamarre vendent à Louis Caron ...2 arpents, 2 perches au 2^{me} rang de St-Denis, avec une maison dessus construite; bornés au nord-est à Augustin Lebel et au sud-ouest à Joseph Lebel (Not. J. Dionne).

La pêche de l'Anse Saint-Denis

Le Cap de l'Anse Saint-Denis (le Gros Cap) offrait un site avantageux pour la pêche au saumon et à l'anguille. Les seigneurs Juchereau-Duchesnay et leurs héritiers avaient les premiers baillé cette pointe à Louis-Charles Hudon dit Beaulieu et à son beau-père Joachim Lévesque de Rivière-Ouelle (Berthelot D'Artigny, octobre 1773).

Effectivement Joachim Lévesque reconnaissait le 5 janvier 1750 (J. Dionne) ...*que Louis-Charles Lévesque, son fils, lui a rendu de bons services à la pêche de l'Anse Saint-Denis...* Charles Lévesque avait obtenu une concession dans l'Anse Saint-Denis le 15 août 1748 de Mme de Boishébert. Charles Lévesque l'échangera ensuite à Jean-Baptiste Beaulieu, époux de Catherine Dubé (Not. J. Dionne).

Et Jean-Baptiste Hudon, (époux de Louise-Geneviève Gagnon), le fils de Louis-Charles, avait maintenu *une société de pêche avec son cousin Nicolas Hudon* (époux de Madeleine Miville) dans l'Anse Saint-Denis jusqu'au 15 janvier 1765 (Not. Barthélémi Richard).

Mais, après que l'arpentage par Kerverzo de la limite ouest des seigneuries de Rivière-Ouelle et La Pocatière fut fait en 1754, les seigneurs de Boishébert de Rivière-Ouelle ont par la suite *toujours joui* des bénéfices de cette pêche. La seigneuresse Geneviève de Boishébert baille cette pêche à Pierre Mailloux, charpentier et marchand de Rivière-Ouelle, en 1763. En 1772, le marchand Jean-Baptiste Bonenfant de Rivière-Ouelle en devient propriétaire (Berthelot D'Artigny, 1773). Depuis lors, la Pointe Saint-Denis a fait partie du domaine de Rivière-Ouelle.

Alors que la pêche était baillée aux gens de Rivière-Ouelle, le propriétaire de la devanture de cette terre était Pierre Dancosse (époux de Françoise Duval). Il détenait là un domaine de 10 arpents de front, *borné au devant au pied du Cap St-Denis au nord, au sud aux terres du 2^{me} rang, entre Pierre Boucher et Étienne Malenfant...* concédé en 1711 par les héritiers Juchereau, reconfirmé en 1757, par les héritiers de Boishébert.

Les premiers occupants du Petit-Kamouraska : (le nord-est de St-Denis)

Une partie de la seigneurie de Kamouraska sera plus tard incorporée à la municipalité de Saint-Denis. Les habitants occupent les rangs que les documents de l'époque désignent comme *Les Coteaux, Les Bras, et L'Embaras*.

Des lots concédés par les seigneurs de Kamouraska à leurs censitaires furent redevables aux seigneurs de Kamouraska dans ces rangs : voici les noms de ces défricheurs de Saint-Denis, section nord-est :

- Pierre Soucy, maître forgeron, époux de M.-Jeanne Michaud, *habitant du Bras du petit Kamouraska*, ainsi que son fils, Charles-François, et ses gendres, Joseph Lamandais, Pierre Bacelet dit Casista, détiennent des terres aux 1^{er} et au 2^e rangs de Kamouraska; lesquelles terres deviendront plus tard partie de la paroisse Saint-Denis. (Kerverzo, 18 juillet et 18 octobre 1748).

- **Joseph Hudon**, époux de **Catherine Ouellet**, et **Antoine Hudon**, époux de **Françoise Lavoie**, en 1744 avaient reçu du seigneur **Louis-Joseph Morel de la Durantaye** chacun une terre de 4 arpents *prenant au milieu des Marais ainsi appelé dans la seigneurie de Kamouraska, sur les Côteaux...* qui passera à **Pierre Martin**, époux de **Geneviève Patri** et à **Joseph Hautain**, époux de **Félicité Miville** (Not. Abel Michon, 14 mars 1747 et Kerverzo, 18 octobre 1748).
- **Louis Hudon dit Beaulieu**, époux de **Catherine Hautain**, possède une terre *aux Bras du petit Kamouraska en 1754*. Il établira sa famille au fief **Saint-Denis**. Son fils **Louis-Charles**, époux de **M.-Anne Lebel**, en 1774; son gendre **Pierre Bérubé**, époux de **Catherine Hudon**, en 1771, seront parmi les premiers défricheurs du fief.
- **François Beaulieu**, époux de **Joseph Albert**, est détenteur d'un lot *aux Bras du petit Kamouraska en 1752*, dont il vend une partie à **Joseph Lamandais** (Kerverzo, 7 juillet et 4 octobre 1752).
- **François Sérrien dit Langlais**, époux de **M.-Joseph Hudon**, achète de **Pierre Soucy** un lot de 3 arpents *aux Côteaux de Kamouraska* (Kerverzo, 3 août 1752).

Ces gens forment d'ailleurs un noyau familial compact formé de gendres, beaux-frères et cousins. Ils sont voisins de surcroît. Voici un tableau succinct de ces alliances familiales :

III - Louis-Charles Hudon et Catherine Hautain : 1747

Louis-Charles, fils et **M.-Anne Lebel**, 1774
 Catherine, fille et **Pierre Bérubé**, 1779

III - Pierre Soucy et M.-Jeanne Michaud : 1723

Françoise, fille et **Joseph Lamandais**, 1744
 Geneviève, fille et **Pierre Casista (Bacilet)**, 1751
 M.-Reine, fille et **Louis Émond**, 1752

Joseph Lamandais et Françoise Soucy

Catherine et J.-Bernard Hudon, 1790
 M.-Anne et **Joseph Hudon**, 1807

III - Joseph Hautain et Félicité Miville : 1754

Françoise, fille et **Pierre Casista**, fils 1782
 Bénoni, fils et **Rose Bacelet**, fille, 1791

La veuve de **Joseph Bérubé**, **Angélique Thibault**, remariée à **Étienne-Augustin Gauvin**, s'était solidement implantée à **Saint-Denis**. Le 28 novembre 1771, elle donnait à **Pierre Bérubé**, son fils, marié à **M.-Catherine Hudon**, 1½ arpent de terre *au lieu nommé le Bras*, terre qu'elle détenait depuis 1751. De plus, **Pierre Bérubé** se faisait concéder, par le procureur de **M. Duchesnay**, le sieur **Jean Pain**, le 25 avril 1774 un autre lot de 3 arpents de front, situé entre **Charles Lévesque** et **Pierre Dumais** (Not. **St-Aubin**, 28 décembre 1771 et 25 avril 1774).

François Lavoie, époux d'**Angélique Lévesque**, avait acquis d'**Augustin Gauvin** en 1770 une terre de 1 arpent, 6 perches au 2^e rang de **Saint-Denis**. **Jean-Roch Lavoie**, marié à **Julie Pelletier** et **Marcel Lavoie**, époux de **Cécile Rioux**, auront aussi des terres à **Saint-Denis** (Not. **St-Aubin**, 27 novembre 1770, et **Louis Cazes**, 10 août 1784). **Joseph-Marie Hudon dit Beaulieu**, époux de **Geneviève Gagnon**, s'établissait à **Saint-Denis** en 1782, ou il recevait du seigneur **Duchesnay** un lot de 2 arpents par 42 voisinant **François Langlais** et la veuve **Jean Bérubé** (Not. **Cazes**).

Aristobule Garon et ses frères, **Régis** et **Prosper** sont aussi de solides fondateurs de **Saint-Denis** où ils s'installent avant et après 1780 sur des terres que leurs descendants occupent toujours en 1994 (Not. **Louis Cazes**, 14 août 1784).

Donc vers 1780, nous pouvons dire que la totalité du fief de **Saint-Denis** est concédée, partiellement défrichée et assise sur une et parfois deux générations d'occupants. Les familles qui peuvent revendiquer

l'honneur d'avoir tenu la hache dans ce coin de pays sont : les Dancosse, les Pelletier, les Lévesque, les Bérubé, les Hudon, les Gagnon, les Dumais, les Garon, les Hautin, les Soucy, les Martin, les Boucher, les Dubé, les Lavoie.

Si certaines terres ont été détenues pour spéculation et revente, d'autres l'ont été pour un établissement permanent. Les deux listes qui suivent nous révèlent les noms des familles agrippées au sol en 1804 puis en 1818.

Requête pour un moulin à farine à Saint-Denis

Les habitants de Saint-Denis, exaspérés de ne pas disposer d'un moulin à farine dans leur localité, se rassemblent chez Régis Garon le 27 décembre 1804 afin de signer devant notaire une requête pressante pour obtenir ce moulin : (N.B. : Le nom des épouses, les dates et la filiation ont été ajoutés par l'auteur de l'article, afin de mieux identifier les personnages).

...furent présents.

<i>François Pelletier</i>	m. Suzanne Rioux	fils de Jean-Charles Pelletier
<i>Hyppolite Pelletier</i>	m. M.-Anne Bélanger, 1780	fils de Jean-Chs Pelletier
<i>Jean Sérén dit Langlais</i>	m. M.-Madeleine Marquis	fils de François
<i>Pierre Bérubé</i>	m. Catherine Hudon, 1779	fils de Jean Bérubé
<i>Marcel Lavoie</i>	m. Cécile Rioux, 1797	fils de Jean Lavoie
<i>Jean-Roch Lavoie</i>	m. Julie Pelletier, 1797	fils de Augustin
<i>Gabriel Francoeur</i>	m. Claire Lévesque, 1793	
<i>André Berubé</i>	m. (probable) Rose Fournier, 1793	
<i>Aristobule Garon</i>	m. M.-Anne Chamberland, 1783	
<i>Thomas Colette (Collet)</i>	m. M.-Louise Parent (menuisier)	
<i>Pierre Casista (Bacelet)</i>	m. Françoise Hautin, 1782	
<i>Louis Beaulieu (Hudon)</i>	m. M.-Anne Lebel, 1774	fils de Louis-Charles
<i>Vincent Dumais</i>	m. Modeste Langlais, 1788	fils de François
<i>Joseph Bouchard</i>	m. (probable) Louise Lizotte, 1792	
<i>Michel Martin</i>	m. Joseph Boucher, 1795	fils de Joseph
<i>François Lavoie</i>	m. Angélique Lévesque, 1769	fils de Joseph
<i>Prosper Garon</i>	m. M.-Anne Dubé, 1782	
<i>Louis Gagnon</i>	m. Thècle Martin, 1798	
<i>Barthélémy Gagnon</i>	m. Catherine Garon, 1793	
<i>Vincent Boucher</i>	m. Félicité Pelletier, 1780	
<i>Pascal Dubé</i>	m. Théotiste Boucher, 1780	
<i>Jean-Baptiste Miville</i>	m. (probable) Charlotte Bouchard, 1801	
<i>Joseph Dubé</i>	m. Madeleine Tremblay, 1786	
<i>Pierre Lévesque</i>	m. M.-Anne Hudon, 1785	
<i>François Beaulieu (Hudon)</i>	m. Louise Roy-Lauzier, 1782 (probable)	
<i>Élie Beaupré</i>	m. M.-Anne Plourde, 1796	
<i>Joseph-Marie Garon</i>	m. M.-Louise Blais (Il est dit "absent" de Saint-Denis en 1816)	
<i>Michel Mignier (Lagace)</i>	m. Madeleine Pelletier, vers 1804	
<i>Joseph Hudon (Beaulieu)</i>	m. Madeleine Dubé, 1779	
<i>Jean-Baptiste Rochefort (Luret ou Huret)</i>	m. M. Louise Bacelet-Casista, 1791	

tous habitants censitaires et propriétaires de terre sur la seigneurie dite de St-Denis, susdite paroisse de Rivière-Ouelle, y résidant, lesquels ont fait et constitué leur procureur général et spécial la personne du sieur Régis Garon, maître cordonnier et aussi censitaire du dit fief de St-Denis, auquel je donne pouvoir de pour eux et en leur nom de s'adresser à l'Honorable

Antoine Juchereau-Duchesnay, écuyer, un des membres du Conseil Exécutif de Sa Majesté pour la province du Bas-Canada, et seigneur du dit fief,

à l'effet de le faire convenir amiablement de faire bâtir un moulin à vent à farine ou un moulin à eau aussi à farine comme bon lui semblera dans quelques endroits ou partie du fief qu'il se trouvera le plus convenable selon la situation la plus propice des lieux, et cela d'hui en un an prochain à compter de cette date,

à l'effet de mettre fin à la peine et misère que les dits constituants ont eus jusqu'a ce jour pour avoir de la farine, étant sans moulin, et n'en pouvant avoir ailleurs dans les moulins d'autres seigneuries qu'après que les propriétaires censitaires des lieux, sujets à la banalité, en ont eu plus qu'il leur en faudrait,

et, à défaut par M. Antoine Juchereau-Duchemay, écuyer, de consentir de s'obliger, comme il appartient, à la bâtisse du moulin dans le temps susdit, le faire contraindre en justice par toute voie de droit à le faire,

Si mieux, il puisse donner par écrit et même devant notaire sa permission qu'il en soit bâti un et le remettre à qui voudra le bâtir à ses frais pour avoir les droits de mouturage, sinon s'exclure et se démettre de son droit à cet égard aussi devant notaire à quiconque en voudra faire la bâtisse à son profit...

Passé à St-Denis dans la maison du sieur Régis Garon, en présence de Fabien Michaud et de Nicolas Bonenfant de Rivière-Ouelle,

Augustin Dionne, notaire, ce 27 décembre 1804

Papier-terrier du fief Saint-Denis (Kamouraska) : 26 octobre 1818.

Le notaire Jean-Baptiste Taché de Kamouraska dresse le papier-terrier du fief Saint-Denis à l'automne 1818. Cette liste énumère les résidents de la localité, établis sur deux rangs, en les situant du nord-est au sud-ouest, c'est-à-dire de la ligne de Kamouraska jusqu'à la ligne seigneuriale de Rivière-Ouelle (Not. Taché, pièces N° 902 à 1215).

N.B. : Le nom des épouses n'est pas donné au document. L'auteur de l'article les a ajoutés en vue de mieux identifier l'ancêtre détenteur du lot.

Au premier rang, allant de Kamouraska à Rivière-Ouelle

Pascal Martin *1 arpent, 9 perches du fleuve à la rivière "le Bras" borné au sud-ouest à Régis Garon et au nord-est à la ligne seigneuriale du fief de Kamouraska, venant par donation de ses père et mère, par contrat passé devant Augustin Dionne, notaire le 2 février 1798. Marié à Charlotte Dubé, le 3 février 1806.*

Régis Garon *Co-seigneur de la seigneurie de L'Ile-Verte. Il possède 1 arpent, 9 perches de front par 42 de profondeur allant du fleuve au Bras. Obtenu par échange de François, Jean et Élie Lavoie. (Not. Cazes, 7 novembre 1815). Marié à Louise Hudon.*

Marcel Lavoie *1 arpent, 9 perches de front par 46 arpents, 6 perches de profondeur, allant du fleuve au Bras. Obtenu par donation de ses père et mère. (Not. Cazes, 25 février 1795). Marié à Cécile Rioux.*

- Vincent Dumais* 4 arpents par 42 arpents, 8 perches de profondeur, allant du fleuve au Bras. Marié à Modeste **Langlais**.
- Henri Dumais, Hypolithe Pelletier et Joseph Roy-Desjardins* ont ensemble 2 arpents de front par 40 de profondeur, allant du fleuve au Bras.
- Joseph Roy* 2 arpents, 4 perches par 43 de profondeur. Marié à Charlotte **Miville** en 1764.
- Régis Garon* 2 arpents, 12 perches, par 43 de profondeur.
- Prosper Garon* 2 arpents, 5 perches par 43 de profondeur; obtenu par acquisition de Pierre Plourde, le 30 juin 1780 (Not. Cazes), et par échange avec Charles Chapais. Marié à M.-Anne **Dubé**.
- Charles Beaulieu, Pascal Serien-Langlais et Joseph Roy-Desjardins* ont ensemble 1½ arpent par 43 de profondeur, sur un terrain appartenant en partie à François Beaulieu.
- Aristobule Garon* 1 arpent par 43 de profondeur. Marié à M.-Anne **Chamberland**.
- Hyacinthe Garon* 1 arpent, 5 perches par 43 de profondeur. Cordonnier, marié à Angélique **Boivin**.
- Nicolas Bouchard* forgeron possède 2 arpents par 44 de profondeur. Marié à Angélique **Dubé**.
- Louis Gagnon* possède 5 perches par 44 arpents de profondeur, obtenues par échange avec Alexandre Hudon dit Beaulieu (Not. Garon, 7 juillet 1813) et par acquisition de Jean Bacelet. (Garon, 8 août 1813).
- Édouard Boucher* 2 arpents par 44 de profondeur. Marié à Reine **Darris** le 20 juin 1814.
- Barthélémi Gagnon* 2 arpents par 44 de profondeur. Marié à Catherine **Garon** en 1793.
- Louis Gagnon* 2 arpents par 44 de profondeur. Marié à Thècle **Martin** en 1798.
- Édouard Boucher* 2 arpents par 44 de profondeur. Marié à Rose **Levasseur** en 1816.
- Clément Boucher* 2 arpents par 44 de profondeur, obtenus par donation de ses père et mère. (Cazes, 1^{er} avril 1795). Marié à Théotiste **Dubé** le 18 février 1806.
- Pascal Dubé* Ancien cultivateur de Rivière-Ouelle, il possède 4 arpents par 44 de profondeur, allant du fleuve vers la profondeur, obtenus par échange avec Ambroise Hudon. (Cazes, 27 juillet 1780).
- Jean-Baptiste Miville-Deschênes* possède 3 arpents par 43 de profondeur.
- Joseph Dubé* 1 arpent par 43 de profondeur, borné au sud-ouest à la ligne seigneuriale de Rivière-Ouelle, obtenu par donation de ses père et mère. (Cazes, 27 juin 1782). Marié à Madeleine **Tremblay**.

Au deuxième rang, allant de Kamouraska à Rivière-Ouelle

- Charles Lavoie* 5 perches par 42 arpents de profondeur, partant des "Bras" jusqu'à la profondeur, borné au sud-ouest à Pascal Hudon.
- Pascal Hudon* 3 arpents par 42, partant des "Bras" jusqu'à la profondeur. Marié à Thècle Michaud.
- Firmin Langlais* 2 arpents de front par 42 de profondeur.
- Prosper Garon* 2 arpents par 42 de profondeur.
- Henri Hudon* 3 arpents par 40 de profondeur, obtenus par une cession de Jean-Baptiste Hudon. (Not. Duberger, 22 février 1799).
- Hypolite Pelletier* 1 arpent par 40 de profondeur, obtenu par legs de son frère. (Not. Duberger, 10 avril 1805). Marié à M.-Anne Bélanger en 1780.
- Jean-Baptiste Hudon* 2 arpents par 40 de profondeur, obtenus par donation de son frère Pascal Hudon, pour tenir lieu de droits successifs. Marié à Thècle Miville en 1813.
- Joseph Bouchard* 1 arpent par 40 de profondeur.
- Barthélémi Gagnon* 1 arpent par 40 de profondeur.
- Augustin Lavoie* 1 arpent, 6 perches par 42 de profondeur.
- Isaac Bérubé* 1 arpent par 42 de profondeur. Marié à M.-Joseph Dubé.
- François Pelletier* père, possède 2½ par 42 de profondeur. Marié à Suzanne Rioux.
- François Pelletier* fils, possède 5 arpents par 44, obtenus par donation de son père et sa belle-mère. (Not. Garon, 31 janvier 1815).
- Régis Garon* seigneur du dit fief (?), possède 3 arpents de front par 42, allant à la terre des Beaux Biens obtenus par échange de Vincent Boucher. (Not. Letellier, 24 juillet 1815).
- Le seigneur François Blanchet*
dimensions non précisées; terre obtenue en échange de Hypolithe Pelletier.

Au deuxième rang, "Le Long du Bras"

- Baptiste Pelletier* 60 arpents le long du Bras, bornés au nord-est à Régis Garon et au seigneur François Blanchet, et à François Pelletier; bornés au sud-ouest à la ligne seigneuriale de la seigneurie de La Bouteillerie...

En 1809, le docteur François Blanchet (-1830), époux de Catherine Juchereau-Duchesnay, achète les parts du fief Saint-Denis. C'est lui qui donnera l'essor définitif au développement de Saint-Denis.

En 1810, on faisait la répartition pour la route menant de Saint-Denis à la Côte des Beaux-Biens, aujourd'hui Saint-Philippe-de-Néri (Not. Augustin Dionne, 23 septembre 1810). Restait à doter les censitaires d'un moulin à farine.

En 1813-14, le nouveau seigneur concédait plusieurs dizaines de lots aux cinquième et sixième rangs de Saint-Denis (Not. Thomas Casault, 17 mai 1813 et 24 mars 1814, etc...).

Le 3 décembre 1814 (Not. Thomas Casault), Louis Dumais, résident de Kamouraska, *s'oblige d'ériger sur un emplacement de moulin à vent au fief de St-Denis, où il lui sera indiqué, une maison de 30 pieds de longueur par 20 pieds de largeur ...livrable le premier juillet prochain... pour 20 livres du cours actuel... Maison du meunier servant sans doute de manoir seigneurial.*

Le 24 janvier 1815 (Not. Casault), Marcel Lavoie de Rivière-Ouelle et son épouse Cécile Rioux vendent au seigneur Blanchet : *...un arpent en superfzcie au premier rang des concessions du fief St-Denis, borné au nord-est aux mineurs Lavoie, au sud : au Bras, et des autres cotés au vendeur ...avec aussi le droit de prendre du sable sur l'autre terrain (?) pour faire la montée nécessaire pour l'érection du moulin et autres bâtisses que l'acquéreur prétend ériger sur le dit arpent de terre. Le dit terrain provenant au vendeur par donation de ses père et mère, il y a 23 ans... (Not. Cazes, 25 février 1795).*

La requête pour obtenir un moulin à farine en 1804 n'avait pas eu d'effet. Ce n'est que 12 ans plus tard, en 1816, que le nouveau seigneur, le Dr François Blanchet dotait la seigneurie de Saint-Denis d'un moulin à vent faisant farine. En 1831, le moulin banal *des Bras* était opéré par Edward Ennis, *millwright* (Recensement de 1831). La région de Kamouraska doit à ce M. Ennis la construction de plusieurs moulins à farine dans la région.

En 1817, le seigneur Blanchet faisait une requête pour obtenir un pont au Bras, près du moulin banal de Saint-Denis, sur *"la route dans la ligne seigneuriale entre la seigneurie de Kamouraska et le fief St-Denis, à partir du chemin du Roi sur les Côteaux à aller au chemin appelé la Côte des Beaux Biens.*

En 1829, on établit la première école à Saint-Denis (Not. Jean-Baptiste Taché, 2 décembre 1829). *En présence de Jean-Baptiste Taché, notaire et d'Édouard Ennis pour ce appelés, Honoré Pelletier, le plus ancien officier de milice de la dite seigneurie, et les tenanciers ci-après appelés : Pascal Hudon, Hypolithe Pelletier, Joseph Roy, Prosper Garon, Nicolas Bouchard, Louis Roy et d'autres ...se sont assemblés dans la dite maison seigneuriale pour nommer 5 personnes propres et convenables pour être syndics et chargés de mettre à effet le dit acte... (Acte du parlement pour encourager l'éducation élémentaire). L'assemblée a nommé unanimement : François Blanchet, Honoré Pelletier, Nicolas Bouchard, Pascal Martin, Hypolithe Pelletier.*

En 1831, Jean-Baptiste Garon tenait auberge à Saint-Denis. Et il y avait là aussi un des rares potiers de la région : Charles Joubert (Recensement de 1831).

En 1833, le seigneur, Denis-François Blanchet, étudiant en médecine, demeurant en la ville de Québec, agissant au nom de Catherine Juchereau-Duchesnay, veuve de François Blanchet, baillait le moulin à vent à farine du fief Saint-Denis à Étienne Corriveau, meunier demeurant à Saint-Pascal, *avec les tournants et mouvants, maison, hangar appartenances et dépendances ...à charge de donner à la seigneresse la juste moitié de tous les grains qu'il pourra gagner ...pourra le dit bailleur jouir de la chambre du nord-est de la maison du baillé pour faire les affaires du dit fief St-Denis (Not. Taché, 21 juin 1833).*

En 1833, l'érection canonique pour une nouvelle paroisse était obtenue. En 1841 la nouvelle paroisse de Saint-Denis était dotée d'une église neuve, mettant le point final au laborieux effort d'une communauté pour obtenir ses infrastructures propres.

Le présent texte a voulu jeter un brin de lumière sur les origines de Saint-Denis de Kamouraska, identifier ses premiers occupants et observer le lent accouchement d'une localité trop longtemps négligée par ses seigneurs. Le vide juridique concernant le fonds de terre du fief Saint-Denis avait sans doute retardé le développement du fief. Par ailleurs, l'agressivité mal contenue, qui transparaît dans la requête des gens de Saint-Denis pour obtenir un moulin banal, est éloquente quant au désintéressement des seigneurs Juchereau et l'écœurement des censitaires.

L'absence d'un moulin et d'une église, le manque de routes et de ponts, les distances très longues à parcourir pour le moindre transport de marchandises, l'absence de quai, de bureau de poste, de médecin, de notaire, avaient écartelé le fief entre Kamouraska et Rivière-Ouelle; Kamouraska pour les fins de commerce et Rivière-Ouelle pour les besoins religieux et professionnels.

Onze kilomètres d'église à église entre Rivière-Ouelle et Saint-Denis; presque autant entre Kamouraska et Saint-Denis. Environ 20 kilomètres pour se rendre aux moulins à farine les plus près : soit de Saint-Pascal ou de Saint-Pacôme. Pas commode sous les blizzards de janvier et les dégels d'avril!

* * * * *

L'ÉTAT CIVIL DU QUÉBEC DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1994

par Guy St-Hilaire

On m'a demandé de vous parler de l'état civil du Québec depuis le 1^{er} janvier 1994. C'est qu'à cette date, avec l'entrée en vigueur du nouveau Code civil du Québec, il y a eu un grand bouleversement dans le système de l'état civil au Québec. Ce bouleversement intéresse d'autant plus les généalogistes québécois, qu'ils sont affectés par lui. Auparavant, une grande partie de leurs recherches se faisait dans les registres d'état civil auxquels ils avaient assez facilement accès, mais à compter du 1^{er} janvier 1994, ils ne pourront plus consulter les actes postérieurs à 1900. Nous verrons plus tard les facilités d'accès qui leur restent.

Regardons maintenant de plus près en quoi consiste cette réforme de l'état civil québécois du 1^{er} janvier 1994. Substantiellement, c'est que le système religieux décentralisé datant de plus de 450 ans que nous avons, a été remplacé par un autre, civil, centralisé en un seul point pour tout le Québec, regroupant toute l'information relative à l'état civil d'un même individu, informatisé, et, suivant une philosophie de respect de la vie privée des individus, rendu en partie pratiquement inaccessible sauf à certaines personnes concernées ou ayant un intérêt.

Origine et fonctionnement de l'ancien système

Pour bien comprendre le nouveau système d'état civil, vous me permettrez de rappeler l'origine et le fonctionnement du système en vigueur jusqu'au 1^{er} janvier dernier.

Depuis au moins le 13^e siècle, plusieurs curés, soit par initiative personnelle ou à l'instigation de leur évêque, tenaient des registres où ils notaient les baptêmes, mariages et sépultures survenus dans leur paroisse ou concernant leurs ouailles. Cette pratique, qui fut ensuite généralisée à l'ensemble de l'Église catholique par le Concile de Trente en 1563 et le Rituel romain de Paul V en 1614, n'avait alors comme telle aucune valeur civile. Il s'agissait uniquement de registres religieux.

Toutefois par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 le roi François 1^{er} prescrivit aux curés de tenir un registre des baptêmes précisant "le temps et l'heure de la nativité", et un registre des sépultures des "personnes tenant bénéfice", registres à être déposés en un lieu public. Avant cette ordonnance, il

n'existait pas en France, ni ailleurs en Europe que je sache, de système civil d'enregistrement de l'état des personnes. Ensuite complétée par l'Ordonnance de Blois de Henri III en 1579 et par l'Ordonnance de Saint-Germain-en-Laye de Louis XIV en 1667, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 jeta donc la base du système de l'état civil des personnes qui existait en France au moment où nos ancêtres vinrent s'établir en Nouvelle-France et qu'ils apportèrent avec eux. Ce système qui survécut à la conquête de 1760, fut explicitement confirmé dans la correspondance entre le Gouverneur Haldimand et l'évêque de Québec Briand en 1784, puis reformulé dans une loi de l'Assemblée du Bas-Canada de 1795 intitulée *Acte qui établit la forme des Registres de Baptêmes, Mariages et Sépulture, etc...*, et finalement codifié dans le *Code civil du Bas-Canada de 1866*.

Selon ce système, les registres utilisés par les ministres du culte pour noter, je dis bien, les baptêmes, mariages et sépultures de leurs fidèles doivent être tenus en deux exemplaires originaux payés par eux et pré-authentifiés par la Cour supérieure du district judiciaire du lieu, et un des exemplaires de l'année précédente doit être déposé au greffe de cette cour au début de chaque nouvelle année. Il convient de remarquer ici que ce que le ministre du culte enregistrerait dans ses livres était des baptêmes non des naissances, des mariages religieux qui avaient un caractère civil, et des sépultures ecclésiastiques non des décès. Il s'agissait essentiellement ici d'actes concernant l'état religieux des personnes auxquels l'État reconnaissait un caractère civil.

À vraiment parler, on peut difficilement qualifier de véritable état civil le système que nous avons puisque, si l'on fait abstraction des déclarations de naissance devant les greffiers de municipalités à compter de 1878 mais peu répandues en dehors des grandes villes avant 1969 et des mariages civils célébrés dans les palais de justice depuis 1969, il ne reflétait pas l'état civil des personnes, mais leur état religieux. Il s'agissait bien de registres de l'état des personnes, mais pas de véritables registres de l'état civil.

De plus ce système était vraiment décentralisé. Chaque église catholique, protestante ou autre organisation religieuse reconnue pouvait détenir un registre en double exemplaire préalablement authentifié dans lequel son responsable devait inscrire chronologiquement les baptêmes, mariages et sépultures survenus dans son organisation, et depuis 1875 chaque greffier de municipalité pouvait détenir un pareil registre dans lequel il devait inscrire les naissances déclarées. Puis dans les six premières semaines d'une nouvelle année un des deux exemplaires de l'année antérieure d'un tel registre devait être envoyé au palais de justice du district judiciaire, où il était simplement classé par église et municipalité, et où le protonotaire puisait l'information pour émettre les extraits ou certificats. Il n'y avait aucun lien entre un acte et un autre, entre un registre et un autre, entre différents actes concernant une même personne ou une même famille, ni d'index légal permettant de retrouver facilement un acte recherché. Seule pouvait permettre son retracement une indication de la personne concernée ou une recherche à tâtons.

Dans les grands palais de justice comme Montréal, Québec et Sherbrooke qui recevaient des centaines de registres par année, il n'était pas toujours facile de retracer un acte 15 à 20 ans après son inscription si le requérant n'apportait pas de précision sur le registre visé en terme de paroisse et d'année. Souvent dans les villes où il y a plusieurs églises, le requérant n'était pas en mesure d'identifier la paroisse ou église de l'enregistrement. Par ailleurs, il pouvait y avoir de petites localités pouvant compter jusqu'à 5 à 6 registres annuels ne contenant que quelques actes chacun et avec des qualités de tenue bien différentes : 1 catholique, 1 anglican, 1 église unie du Canada, 1 église des saints des derniers jours, 1 de la paroisse civile et 1 du village civil. De tels registres avec de nombreuses pages blanches demandaient en outre beaucoup d'espace d'entreposage. En 1992, l'on comptait au Québec un total d'environ 3 600 registres annuels qui entraient dans les différents palais de justice, ce qui ne simplifiait pas les affaires, tant pour retrouver un acte que pour l'entreposage.

Accessibilité dans l'ancien système

En ce qui regarde l'accès aux actes de l'état civil dans l'ancien système, le Code civil du Bas-Canada de 1866 prévoyait seulement que les dépositaires des registres de l'état civil étaient, selon l'article 52, civilement responsables des altérations qui pouvaient y être faites, et, selon l'article 50, *tenus d'en délivrer, à toute personne qui le requiert, des extraits qui, étant par eux certifiés et signés, sont authentiques*. Des auteurs (Hervé Roch, *Actes et Registres de l'état civil et rectification*, Montréal, 1949, p. 64) ont soutenu que le public avait seulement accès à l'état civil à travers les extraits qu'il pouvait demander et non par la consultation des registres originaux.

Traditionnellement la consultation des originaux dans les presbytères a relevé de l'humeur des curés qui souvent se sont montrés fort aimables envers les chercheurs qui leur paraissaient sérieux. Il semble toutefois qu'avant les années 1945, il était assez difficile de consulter les originaux dans les palais de justice à moins d'avoir ses entrées avec le protonotaire comme ce fut le cas de Mgr Tanguay, des Roy, de Mgr Gosselin, du Père Archange Godbout, du Frère Éloi-Gérard et de quelques autres. Après la fondation en 1944 de la Société généalogique canadienne-française par le Père Godbout, des pressions ont été faites et petit à petit les palais de justice se sont ouverts à la consultation sur place des originaux. Il y a eu parfois des resserrements, mais on revenait après quelques mois aux mêmes facilités. Ainsi, à venir jusqu'à ces derniers mois la consultation des doubles originaux était en général assez facile et sans frais tant dans les presbytères que dans les palais de justice.

Nécessité d'un changement

Comme dans l'ensemble ce système d'état civil avait paru assez satisfaisant, le Québec n'avait pas jugé opportun avant ces dernières années de le changer et d'établir un véritable état civil, comme cela avait été fait dans tous les milieux l'entourant. C'est probablement la France qui, en 1792, fut le premier pays à se doter d'un véritable état civil complètement indépendant de toute intervention religieuse. Vint ensuite l'Angleterre en 1837, le Massachusetts en 1841 (le premier des états américains à le faire), l'Écosse en 1855. Comme le signale Jetté, dans son *Traité de généalogie* de 1991, page 432, le Québec était au début des années 90 la seule province du Canada à n'avoir pas encore de registres d'état des personnes distincts de ceux des églises. L'Ontario avait organisé le sien en 1869, la Colombie-Britannique en 1872, le Manitoba en 1892, Terre-Neuve en 1892, l'Alberta en 1898, l'Île-du-Prince-Édouard en 1906, la Nouvelle-Écosse en 1908, le Nouveau-Brunswick en 1920, la Saskatchewan en 1920, le Yukon en 1924, et les Territoires du Nord-Ouest en 1925.

Compte tenu que la quasi-totalité des Québécois étaient jusqu'aux années 60 des chrétiens pratiquants faisant baptiser, marier et inhumer les leurs dans leurs propres églises, les registres de ces églises pouvaient refléter assez bien l'état civil des Québécois. Mais avec les changements sociaux plus manifestes survenus à compter du début des années 60 et la constatation en 1981 que 15 % des naissances d'un centre hospitalier n'avaient pas été enregistrées, la nécessité de modifier l'état existant s'est fait sentir davantage. C'est qu'à compter de ce moment, sont apparues presque simultanément une diminution de la pratique religieuse dans les églises traditionnelles, une augmentation du nombre des petites sectes ayant peu de membres chacune, une augmentation notable, à cause de l'immigration, de gens provenant de cultures différentes de celles chrétiennes traditionnelles et ayant des habitudes différentes, une augmentation des divorces et des enregistrements civils de naissances, une augmentation constante du nombre de registres annuels, une absence de plus en plus fréquente d'enregistrements de naissance et de décès, de la fraude et de la falsification de plus en plus fréquentes de documents, l'impossibilité de retracer ou encore de contrôler rapidement des documents de naissance, de mariage ou de décès dans le fouillis de registres existant, la difficulté d'apparier les différents actes ou modifications d'actes touchant une même personne ou une même famille, et la nécessité de protéger les informations touchant l'intimité et la vie privée des citoyens.

L'effet combiné de ces différents facteurs a fait en sorte que, lors du processus de révision du Code civil du Bas-Canada, le Comité de l'état civil proposait déjà, dans son rapport préliminaire de décembre 1973, substantiellement ce qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994. Il proposait la tenue d'un seul

registre central de l'état civil pour tout le Québec fonctionnant sous l'égide d'un seul directeur de l'état civil, la confection d'actes d'état civil de naissance, mariage et de décès uniquement par le Directeur de l'état civil sur la foi de déclarations qui, dans le cas de naissance et de décès, devront être accompagnés de constats médicaux d'accouchement ou de décès, le versement des actes effectués selon l'ancien régime au nouveau registre central, l'informatisation du système, une prohibition d'accès direct au registre, une limitation d'accès à certaines données des actes (par exemple l'adoption, le désaveu ou reconnaissance de paternité ou maternité) sauf aux personnes mentionnées en ceux-ci ou justifiant de leur intérêt.

Il est intéressant de noter que déjà en décembre 1973 le Comité de l'état civil nourrissait une certaine réticence à l'égard des généalogistes. D'une part, à la page 42, il faisait le commentaire suivant : "Le directeur aura discrétion pour permettre à ceux qui justifient de leur intérêt d'obtenir copie des actes de l'état civil. Ainsi, certains historiens, démographes ou autres chercheurs peuvent avoir besoin de consulter les actes de l'état civil." D'autre part, à la page 92, il ajoutait ceci : "La consultation du registre de l'état civil doit se faire par demandes de certificats ou de copies d'actes dans les conditions prévues par la loi. Il ne faudrait pas que sous prétexte d'études généalogiques ou autres, la confidentialité de l'information ne soit pas respectée."

En ce qui a trait à la proposition d'un nouveau système d'état des personnes proposé par le Comité de l'état civil de 1973, elle fut reprise avec quelques modifications dans le *Projet de loi 106* déposé à l'Assemblée nationale en 1982, puis dans le *Projet de loi 20* présenté le 19 décembre 1985 et adopté le 15 avril 1987, mais jamais entré en vigueur. Une nouvelle version légèrement améliorée faisait partie du *Projet de loi 125* instituant le *Code civil du Québec* présenté à l'Assemblée nationale le 18 décembre 1990 et adopté jour pour jour l'année suivante. C'est avec l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1994 de ce *Code civil du Québec* que le nouveau système d'état civil a été instauré. Il fait l'objet des articles 103 à 152 de ce code, soit d'un total de 50 articles.

Fonctionnement du nouveau système

Ce qui a été dit jusqu'ici vous aidera à comprendre le nouvel état civil québécois, remplaçant l'ancien à compter du 1^{er} janvier 1994. Depuis cette date, l'état civil du Québec fonctionne comme suit :

- 1) Il n'existe que trois catégories d'actes de l'état civil, soit les actes de naissance, les actes de mariage et les actes de décès, lesquels sont la façon normale de prouver le lieu de naissance au Québec, le nom (art. 50), la filiation (art. 523 et 530), le mariage (art. 378), et le décès (art. 102).
- 2) Il n'y a plus qu'un seul officier de l'état civil au Québec, appelé Directeur de l'état civil, lequel
 - a) est désormais le seul autorisé à confectionner ou modifier les actes de l'état civil de naissance, de mariage et de décès survenus au Québec;
 - b) est désormais le seul responsable de la tenue et garde du nouveau registre d'état civil central et unique établi pour tout le Québec; et
 - c) est désormais le seul à pouvoir délivrer en forme authentique des copies d'acte de l'état civil, des certificats de ceux-ci et des attestations s'y rapportant. (À noter que les actes authentiques émis sous l'ancien régime demeurent valides.)
- 3) Le Directeur de l'état civil dresse les actes de naissance, de mariage et de décès survenus au Québec en s'assurant que les déclarations produites par les personnes désignées pour le faire sont complètes et conformes aux exigences ou en établissant lui-même les documents à partir des jugements ou autres écrits resus, puis en les datant, signant et leur attribuant un numéro d'inscription au nouveau registre de l'état civil.

- 4) Dans le cas de naissance et de décès, ce sont les parents ou les proches qui doivent transmettre au Directeur de l'état civil, dans les trente jours de l'événement une déclaration de naissance, et sans délai une déclaration de décès, en l'accompagnant, selon le cas, du constat de naissance produit par l'accoucheur ou du constat de décès produit par le médecin constatant le décès. Habituellement, ils seront guidés pour préparer cette déclaration par le personnel de l'institution où a eu lieu l'accouchement ou par le directeur de funérailles, qui se chargeront eux-mêmes de transmettre la déclaration au Directeur de l'état civil. La déclaration de naissance doit entre autres mentionner la date de naissance des père et mère. La déclaration de décès doit entre autres mentionner les date et lieu de naissance du décédé, les date et lieu de célébration de son dernier mariage, et le nom de ses parents et de son conjoint.
 - 5) Dans le cas de mariage, c'est le célébrant qui doit établir et transmettre au Directeur de l'état civil dans les trente jours une déclaration d'un mariage qu'il a célébré. Sont maintenant des célébrants compétents du mariage les greffiers de la Cour supérieur du district et les ministres du culte demeurant au Québec ayant reçu un code d'autorisation du ministre de la Justice, code qu'ils doivent mentionner sur la déclaration de mariage. Cette déclaration doit mentionner entre autres les date et lieu de naissance des conjoints, leur état matrimonial et les nom et prénom de leurs parents.
 - 6) Le nouveau registre central d'état civil pour tout le Québec est constitué de tous les actes de naissance, de mariage et de décès survenus au Québec et des actes juridiques québécois les modifiant. Il peut aussi comprendre des actes de naissance, de mariage et de décès ou des actes juridiques de modification ou de remplacement établis hors du Québec pour des résidents du Québec, mais contrairement aux précédents ces derniers actes ne deviennent pleinement authentiques que par la reconnaissance de leur validité par un tribunal québécois. Peuvent en outre y être versés tous les actes de naissance, mariage et décès et leurs modifications établis sous l'ancien régime, tels que complétés parfois par les déclarations alors soumises au **Registre de la population**. Ce nouveau registre central est tenu en double exemplaire, l'un constitué de tous les documents écrits, et l'autre contenant l'information sur support informatique, et une version (sans doute informatisée) est en outre conservée dans un lieu différent des exemplaires.
 - 7) Lorsqu'il autorise un changement de nom ou de sexe, le Directeur de l'état civil peut apporter des modifications qui s'imposent au registre de l'état civil. De plus, tout jugement d'un tribunal québécois modifiant le nom d'une personne, sa filiation, son état ou une mention d'acte d'état civil doit lui être notifié pour lui permettre de faire les inscriptions nécessaires au registre. Lorsque des mentions essentielles sont changées dans un acte, le Directeur de l'état civil dresse un nouvel acte se substituant à l'acte primitif, et une note de cette substitution est portée à l'acte primitif.
 - 8) Sur notification d'un mariage, le Directeur de l'état civil doit en faire mention à l'acte de naissance des contractants, et sur notification d'un décès, d'un divorce, d'une déclaration de nullité de mariage, il doit en faire mention aux actes de naissance et de mariage des contractants.
 - 9) Le nouveau registre d'état civil n'est pas directement accessible. Le Directeur de l'état civil ne peut en permettre la consultation sans prévoir les conditions nécessaires à la sauvegarde des renseignements inscrits. L'on peut y avoir accès seulement en se faisant délivrer des copies d'actes à 16,00 \$ pièce, des certificats de naissance, mariage ou décès à 12,00 \$ pièce, des certificats d'état civil à 24,00 \$ pièce, et des attestations à 6,00 \$ pièce, ou un document de l'un ou l'autre type à 35,00 \$ pièce si l'on désire une livraison dans les 24 heures l'on peut aussi se faire délivrer un rapport de consultation du registre relativement à une personne ou à un événement au taux de 4,00 \$ l'année de consultation mais avec un minimum de 20,00 \$.
- Une copie d'acte à 16,00 \$ pièce est un document reproduisant intégralement les énonciations de l'acte et les mentions de mariage ou décès ajoutées, telles qu'elles ont pu être modifiées, et elle ne peut être délivrée qu'aux personnes y mentionnées ou à celles justifiant de leur intérêt. Lorsqu'un nouvel acte a été dressé suite à des modifications, seules les personnes mentionnées à l'acte nouveau peuvent obtenir copie de l'acte primitif sauf dans le cas d'adoption où il faut en

outre l'autorisation préalable du tribunal, et lorsqu'un acte a été annulé, seules les personnes qui démontrent leur intérêt peuvent en obtenir copie. À noter qu'il n'y a pas d'obligation de porter à la copie de l'acte les mentions relatives à des événements antérieurs au 1^{er} janvier 1994.

- Un certificat de naissance, mariage ou décès à 12,00 \$ pièce porte les seules mentions relatives à un fait certifié, et il peut être délivré à toute personne en faisant la demande.

Naissance : Nom et sexe de la personne, lieu et date (et heure si depuis le 1^{er} janvier 1994) de naissance, n^o d'inscription, date de délivrance, et en outre, si délivré en grand format, les noms des père et mère.

Mariage : Nom de chacun des époux, date et lieu de mariage, n^o d'inscription et date de délivrance.

Sépulture : Nom et sexe du décédé, lieu et date (et heure si depuis le 1^{er} janvier 1994) du décès, n^o d'inscription, et date de délivrance

- Un certificat d'état civil à 24,00 \$ pièce énonce le nom de la personne, son sexe, ses lieu et date de naissance et, le cas échéant, le nom de son conjoint et les lieu et date du mariage ou du décès (mais non le nom de ses parents), et il peut être délivré à toute personne en faisant la demande. À noter qu'il n'y a pas d'obligation d'y porter les mentions relatives à des événements antérieurs au 1^{er} janvier 1994.
- Une attestation à 6,00 \$ indique seulement la présence ou l'absence, dans le registre, d'un acte ou d'une mention dont la loi exige qu'elle soit portée sur l'acte, et si la mention ou le fait attesté est de la nature de ceux qui apparaissent sur un certificat il peut être délivré à toute personne le demandant, sinon il ne peut être délivré qu'aux seules personnes justifiant de leur intérêt.

10) Le nouveau système d'état civil doit s'autofinancer, de sorte que les utilisateurs doivent défrayer les coûts des services reçus, et que les sommes perçues d'eux devraient couvrir l'ensemble des coûts d'opération du système. Voilà pourquoi toute information ou service demandé au Directeur de l'état civil est maintenant tarifé, même si c'est pour un pauvre généalogiste qui s'était jadis habitué à l'obtenir gratuitement.

11) Le nouveau système d'état civil est aussi fortement influencé par la notion du droit au respect de la vie privée et de l'intimité des gens dont est titulaire toute personne en vertu de l'article 3 du Code civil et dont il est aussi question aux articles 35 à 41 du Code civil, puis, même si elles ne s'appliquent pas directement, dans la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., ch. A-2.1) et dans la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (L.Q., 1993, ch. 17).

C'est pour respecter le droit à la vie privée et à l'intimité des gens que le Code civil n'autorise pas le Directeur de l'état civil à donner des copies d'actes à ceux qui ne sont pas nommés en ceux-ci ou ne justifient pas de leur intérêt. On estime par exemple qu'il n'est pas de l'intérêt du public en général de savoir s'il y a eu des désaveux ou des reconnaissances postérieures de paternité ou maternité ou des déchéances d'autorité parentale dans le cas de certaines naissances, ou de connaître les anciennes mentions figurant avant la modification d'actes d'état civil des personnes. On croit en outre qu'il est d'un plus grand intérêt social de ne pas divulguer la filiation naturelle des personnes adoptées ou le changement de nom dans les cas où le ministre de la Justice a dispensé de la publication à faire dans les journaux. Le public se voit par ailleurs reconnaître le droit d'obtenir, pour chaque événement survenu au Québec, des certificats ne contenant que les informations essentielles sur les naissances, mariages, décès ou encore sur l'état civil de toute personne visée par l'acte en cause.

Critique du nouveau système

Il ne fait pas de doute que le nouveau système de l'état civil, tel que conçu, est de beaucoup supérieur à l'ancien. À cause de la centralisation et de l'informatisation et à cause des données recueillies dans les actes, il permet à l'administration publique et aux citoyens dans le besoin de savoir de retracer rapidement un acte de l'état civil survenu au Québec, de connaître rapidement l'état civil des Québécois, et même d'établir plus facilement la filiation ou la famille des sujets d'actes d'état civil sans devoir faire une recherche à tâtons dans 3600 registres déposés annuellement dans les 42 palais de justice du Québec. Il favorise en outre une plus grande uniformité dans la présentation des actes d'état civil concernant les québécois, et il diminue aussi la fraude à laquelle l'ancien système prêtait flanc. Il est vrai que plusieurs de ces avantages ne se feront davantage sentir qu'après quelques dizaines d'années de fonctionnement, mais il fallait bien commencer un jour pour finalement y parvenir.

Même si le nouveau mode de gérer l'état civil québécois est beaucoup plus efficace que l'antérieur et correspond davantage aux procédures modernes de gestion, il reste qu'il est mal vu de plusieurs généalogistes québécois. Pour eux, il viendrait mettre un terme ou une limite importante à leur travail de recherche en leur coupant l'accès à leur source principale et traditionnelle d'information, habitués qu'ils étaient à fouiller directement dans l'exemplaire des registres paroissiaux conservé au chef-lieu de leur district judiciaire pour établir des filiations ou reconstituer des familles. Celui qui vous parle en sait quelque chose puisque avec les années il a parcouru lui-même l'ensemble des registres paroissiaux des cent dernières années déposés dans 37 des 42 palais de justice du Québec, à la recherche d'actes de baptême, de mariage et de sépulture pour les trois familles qu'il étudiait.

Le fait que les registres paroissiaux de 1901 à 1993 aient été retirés de leur district judiciaire pour être centralisés à Montréal ou Québec parfois loin de l'environnement des généalogistes, le fait que ceux-ci ne peuvent plus fouiller personnellement dans les registres mais doivent se contenter de faire faire le travail par le personnel du Directeur de l'état civil, le fait qu'avec la tarification établie il leur devient onéreux de faire faire des recherches au registre de l'état civil, et le fait de n'avoir pas, ou du moins pas facilement, accès à toutes les données de l'acte d'état civil sont toutes autant de limites que l'on a mises à leurs habitudes normales de recherche et qui les dérangent. Mais, le fait est que la réforme est positive et ne peut que demeurer, et qu'il faut apprendre à vivre avec.

Négociations en faveur des généalogistes

Quoiqu'il existe d'autres façons d'effectuer la recherche généalogique, comme l'ont d'ailleurs fait jusqu'ici nos collègues des autres provinces du Canada, des divers états des États-Unis, et de divers autres pays du monde où jamais l'accès direct aux registres de l'état civil n'a été aussi facile qu'au Québec, les porte-parole des différentes sociétés de généalogie du Québec ont tenté tout de même de voir avec le Directeur de l'état civil du Québec s'il n'y avait pas moyen d'atténuer les inconvénients créés aux généalogistes par le nouveau système.

Dès mars 1991 la Fédération québécoise des sociétés de généalogie a tenté, mais sans succès alors, d'intervenir. Elle n'a commencé à vraiment attirer l'attention des autorités que lorsqu'elle a présenté le 24 août 1991 un mémoire à la Commission parlementaire des institutions de l'Assemblée nationale au moment de l'étude du projet de loi 125 sur l'actuel Code civil du Québec. Par la suite, une première réunion a été tenue avec le Directeur de l'état civil, Me Guy Lavigne, le 21 novembre 1991. Sept autres, dont la dernière le 14 janvier 1994, ont eu lieu par la suite qui ont valu quelques gains. D'autres sont à venir. À la rencontre du 18 mars 1992, Me Lavigne reconnaissait que les chercheurs en généalogie pouvaient être des personnes "qui justifient de leur intérêt" pour l'obtention de certaines informations que le Directeur de l'état civil ne doit normalement pas communiquer sur des tiers. Un projet de protocole est actuellement en voie de négociation pour canaliser les demandes des généalogistes et les réponses du Directeur de l'état civil dans les meilleures conditions possibles.

Parmi les gains obtenus pour les généalogistes lors des négociations avec le Directeur de l'état civil, mentionnons les suivants :

- 1) le dépôt dans les neuf centres régionaux des A.N.Q. vers la fin de 1994 (sous format microfilm ou informatique) d'un index intégré des naissances, mariages et décès survenus au Québec de 1926 à 1993;
- 2) le dépôt dans les centres régionaux des A.N.Q. dans un an ou deux de microfilms (à faire par les Mormons) des fichiers indexés de naissances, mariages et sépultures de 1901 à 1991 tenus jadis dans certains palais de justice, dont Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières (priorité étant accordée aux fichiers de mariages);
- 3) le dépôt dans les neuf centres régionaux des A.N.Q. dans deux à trois ans des microfilms des registres d'état civil de 1901 à 1925 (à faire par les Mormons);
- 4) le versement aux centres régionaux des A.N.Q. des registres de 1901 à 1910 peu après leur microfilmage, et des registres plus récents ne contenant que des sépultures;
- 5) le dépôt probable dans les neuf centres régionaux des A.N.Q. d'un relevé informatisé des naissances et mariages de 1901 à 1910 (à être effectué par SOREP);
- 6) l'accessibilité d'ici peu à un manuel ou une disquette donnant les différentes épellations des lieux de tenue de registre de 1901 à 1993.

Attitude positive envers le nouveau système

La nostalgie ne doit pas nous pousser à croire que, parce que les conditions d'accès aux informations de l'état civil sont différentes d'aujourd'hui, tout est fini pour la généalogie. Avec la remise dans deux à trois ans des microfilms de 1910 à 1925, puis d'un index intégré pour tout le Québec de 1926 à 1993, puis des microfilms des fichiers des palais de justice, puis des relevés informatisés de naissances et de mariages, puis d'accès privilégié à certaines données, nous obtenons beaucoup d'informations utiles jusqu'à aujourd'hui pour la généalogie, mais d'une façon différente. De plus en ayant recours aux index maintenant disponibles, la recherche et l'obtention de documents ne deviendront pas tellement onéreuses. Nous devons en outre faire appel à notre créativité pour développer d'autres outils ou d'autres sources d'information que nous avons négligés jusqu'ici mais que nos collègues d'ailleurs ont peut-être déjà expérimentés.

De plus, le nouvel état civil en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1994 offre beaucoup plus d'avantages que l'antérieur. Avec lui, quand il sera établi depuis un certain temps, le généalogiste pourra y découvrir beaucoup plus rapidement qu'auparavant ce qu'il recherche. Par exemple, avec une utilisation faite à bon escient, il pourra s'assurer du moment de la naissance des parents du nouveau-né, de la filiation du conjoint d'une personne décédée, des date et lieu de naissance des conjoints à un mariage.

Un des points qu'il faudra encore mettre au point avec le Directeur de l'état civil, c'est un genre d'index des personnes nées, mariées ou décédées au Québec après le 1^{er} janvier 1994. L'on pourra bien disposer d'un tel index pour la période antérieure, mais qu'arrivera-t-il pour le futur? Dans quinze à vingt ans, comment pourra-t-on identifier, ne fut-ce que par leurs noms, les différents St-Hilaire ou Martel nés, mariés ou décédés dans les derniers dix ans? Cela fera sans doute partie de ce qui sera négocié plus tard avec le Directeur de l'état civil. Pour le moment, l'équipe de négociation auprès du Directeur de l'état civil termine la négociation d'un protocole de canalisation des demandes d'information des généalogistes et des réponses du Directeur de l'état civil dans les meilleures conditions possibles, et d'accès pour eux à de l'information normalement réservé aux personnes justifiant de leur intérêt. À remarquer que l'équipe de négociation ne négocie pas seulement pour une société en particulier ni pour un groupe en particulier,

mais pour l'ensemble des généalogistes membres de l'une ou l'autre des différentes sociétés ou différents clubs de généalogie du Québec.

Entre-temps, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie est en train de favoriser le développement au Québec d'autres outils permettant aux généalogistes de faire un meilleur travail. Il est question de s'attaquer à l'indexation des notices de naissance, mariage et décès publiées dans les journaux et périodiques, à la publication systématique des recensements décennaux accessibles, et à confection de banques informatisées de données généalogiques du passé pour faciliter le travail de recherche en généalogie.

En somme, la réforme de l'état civil du 1^{er} janvier 1994 ne doit pas mettre un frein à notre activité généalogique, mais doit nous servir de tremplin pour se diriger vers un meilleur travail et une meilleure production. À l'instar de nos collègues de l'extérieur du Québec, on fera encore de la généalogie, mais de façon différente d'avant.

* * * * *

NOS PREMIERS NAPOLÉON QUÉBÉCOIS

par Denis Racine

Tous savent que les prénoms que l'on donne aux nouveau-nés suivent des modes. Certaines sont passagères, d'autres plus durables. Il y a les prénoms anciens servis à la moderne, les "post-modernes" et il y a aussi ceux que ne se démodent pas (ex.: Jean, Jacques, Pierre, Louis, François, Marie, Marguerite, Louise, Jeanne).

Il y a également quelques prénoms choisis chez les personnages historiques. Parfois, leur popularité est éphémère. Pensons aux Riel après 1885, Joffre après 1918, Youville après 1950 et peut-être même à quelques Bénito de 1922 à 1939 ...

Dans cette veine, je me suis intéressé au prénom Napoléon. En effet, qui n'a pas eu un oncle Napoléon dans sa famille? Évidemment l'origine de ce prénom provient de l'empereur des Français, Napoléon Bonaparte (1769-1821).

Aujourd'hui et même hier, la légende entourant l'Empereur fait généralement l'unanimité. Elle est née en France et en Angleterre vers la fin des années 1820 et sera consacrée par le retour des cendres en décembre 1840. Mais auparavant, quelle était au Bas-Canada la perception de ce monarque, ennemi juré de l'Angleterre et de la papauté? Dans un contexte aussi difficile, qu'est-ce qui poussait des parents à donner le prénom de Napoléon à leur fils?

Pour tenter une réponse à ces questions, faisons d'abord un bref rappel historique.

Un peu d'histoire

Napoléon Bonaparte est né à Ajaccio le 15 août 1769. L'année précédente, le roi Louis XV enlevait la possession de la Corse à la République de Gênes. Ce prénom est une création italienne et serait probablement tombé dans l'oubli, n'eût été la carrière fabuleuse de ce jeune général qui émerge de la Révolution française.

Si en 1789, la Révolution s'est attiré auprès d'une partie de la population bas-canadienne - notamment les bourgeois, - une certaine sympathie, celle-ci s'est vite dissipée par les débordements

anticléricaux et surtout l'exécution, le 21 janvier 1793, du roi Louis XVI. C'est dans cette foulée que l'Angleterre déclare la guerre à la jeune République française le 1^{er} février 1793.

Indiquons que les autorités anglaises s'étaient assurées de la loyauté de leurs sujets canadiens en leur accordant l'Acte constitutionnel de 1791. Cette loi prévoyait l'élection d'une chambre des députés tout en maintenant les garanties de liberté de culte, satisfaisant en cela les revendications de certains chefs d'opinion du Canada de même que les Loyalistes, ayant fui la Révolution américaine et nouvellement établis dans la colonie.

Ainsi, les discours des prêtres français émigrés au Bas-Canada et des propagandistes anglais viennent rapidement à bout des appels au soulèvement des Canadiens français lancés par le représentant de la Convention à Philadelphie, le citoyen Genêt. Malgré tout, il en reste qui rêvent encore de venger 1760.

Dans un tel contexte, l'Église et la bourgeoisie font corps avec les autorités anglaises. C'est ainsi que la victoire de l'amiral Nelson à Aboukir sur la flotte française le 1^{er} août 1798 est célébrée au Bas-Canada par une journée d'action de grâces le 10 janvier suivant.

Entre-temps, le jeune général s'est emparé du pouvoir en devenant premier consul le 18 Brumaire (10 novembre 1799). Aux yeux des Canadiens, il apparaît comme l'héritier d'une révolution sanguinaire, anticléricale et dont on redoute avant tout l'exportation, et ce, malgré la signature du Concordat avec le pape Pie VI le 16 juillet 1801 et du traité de paix avec l'Angleterre, à Amiens, le 23 mars 1802.

Mais la paix sera de courte durée. La guerre est déclarée à nouveau entre la France et l'Angleterre le 16 mai 1803. De facto, le Canada se retrouve donc en guerre contre son ancienne mère patrie.

La proclamation de l'Empire en 1804 et la victoire d'Austerlitz le 2 décembre 1805 ne suffisent pas à modifier les sympathies. Ainsi, la victoire de l'amiral Nelson et sa mort à Trafalgar le 21 octobre 1805 provoquent une vive émotion qui se traduit par l'érection d'un monument en son honneur à Place Jacques-Cartier à Montréal.

L'excommunication de l'Empereur le 12 juin 1809 par le pape Pie VII suivie de l'arrestation de ce dernier maintiennent la réputation d'Antéchrist que l'on fait volontiers à Napoléon I^{er}.

Cela explique en partie l'enthousiasme des Canadiens à repousser, en 1812-1813, l'invasion des Américains, alors alliés de la France contre l'Angleterre.

Seul l'exil de Napoléon à l'île Sainte-Hélène en 1815, après l'épisode des Cent-Jours, ramène la paix en Europe et en Amérique du Nord.

C'en est donc fini du "tyran" qui décède le 5 mai 1821. Les Bourbons, rétablis sur le trône de France, de même que les souverains d'Espagne, d'Angleterre, de Prusse, d'Autriche et de Russie peuvent dormir tranquille.

Mais bientôt le vent va tourner. Le danger étant écarté, certains Anglais, Wellington, le vainqueur de Waterloo, en tête, se mettent à ériger un culte d'admiration pour Napoléon. Ce mouvement trouve son écho en France auprès des nostalgiques de la gloire de la Grande Armée. La légende de l'Empereur est née.

En 1830, le peuple de Paris chasse les Bourbons et couronne Louis Philippe 1^{er}. Devant la popularité des idées de la Révolution, le nouveau roi rétablit le drapeau tricolore.

La légende napoléonienne continue de s'épanouir grâce à la plume de Victor Hugo et d'Honoré de Balzac. Cette effervescence permet le retour des cendres en 1840 et ouvre la voie à l'élection du chef du parti bonapartiste, le prince Louis Napoléon comme président de la République en 1848, puis sa

proclamation au titre d'empereur en 1852. Celui-ci maintiendra l'alliance avec l'Angleterre. Cette politique trouvera son expression lors de la guerre de Crimée en 1854-55, où un contingent canadien, incorporé au corps expéditionnaire anglais, combattra aux côtés des forces françaises. En 1859, ce sera le voyage triomphal de la Capricieuse qui scelle les retrouvailles entre le Canada et la France.

Déjà en 1836, des Québécois et des Français établis à Québec s'unissent pour célébrer annuellement la Saint-Napoléon le 15 août, anticipant sans doute la canonisation de l'Empereur. Mais cette nouvelle fête ne survivra que trois ans (1).

Et le prénom

Comme vous pouvez vous en douter, le prénom a suivi la fortune de son auteur. À cet égard, il fallait sans doute un certain cran pour faire baptiser un enfant avec le prénom de Napoléon. Cela résonne d'un air de défi tant aux autorités civiles anglaises que religieuses.

Aussi, je me suis demandé qui étaient ces parents qui osaient défier l'ordre établi. Pour ce faire, j'ai dépouillé les registres paroissiaux de cinq paroisses. J'ai donc choisi, de façon strictement aléatoire et non scientifique, une paroisse en milieu urbain et quatre autres en milieu rural pour les années suivantes :

Notre-Dame de Québec	1805 à 1826;
Sainte-Anne-de-Beaupré	1805 à 1826;
Château-Richer	1826 à 1836;
Saint-Joachim	1817 à 1835;
Pointe-aux-Trembles de Neuville	1817 à 1833.

Les résultats

À Sainte-Anne-de-Beaupré, aucun enfant baptisé durant la période étudiée ne porte le prénom de Napoléon.

À Château-Richer, il faut attendre à 1832 pour découvrir une mention :

15 juin 1832 : baptême de Georges-Gaspard-Napoléon, fils de Jean Grenier et Sophie Lefrançois;
Deux baptêmes en 1836, un en 1837 et deux autres en 1838 viennent compléter notre recherche.

À Saint-Joachim, le prénom semble l'apanage de la famille Bolduc.

24 novembre 1814 : baptême de Napoléon, fils de Jean Bolduc et de Marie-Louise Lessard.
(Ép. le 20 février 1854, Saint-Joachim, Valentine Lacombe).

4 janvier 1821 : baptême d'Eugène-Napoléon, fils de Pierre Bolduc et de Marie Simard.
(Ép. le 3 février 1852, Saint-Joachim, Marie-Marcelline Mercier)

19 janvier 1830 : baptême de Louis-Napoléon, fils de Prisque Bolduc et de Pélagie Gagnon.

Indiquons, dans ces deux derniers cas, que Pierre Bolduc est le frère de Prisque et que les deux enfants ont le même parrain : Louis Bolduc.

À la Pointe-aux-Trembles de Neuville, il y a aussi des mentions. Deux baptêmes en 1820 et un autre en 1821.

19 avril 1820 : baptême de Jean-Baptiste-Napoléon, fils de Grégoire Grégoire et de Cécile Germain. L'enfant décède le 5 août suivant.

16 août 1820 : baptême de Napoléon, fils de François Hardy et de Cécile Larue.
(Ép. le 22 août 1843, Neuville, Marie-Madeleine-Martine Larue)

11 juin 1821 : baptême de Napoléon, fils de Louis Vézina et d'Angélique Matte. La marraine est Cécile Germain, épouse de Grégoire Grégoire.

Tant à Saint-Joachim qu'à Neuville, le phénomène semble se limiter à quelques familles qui ont des liens entre elles.

Comme nous le verrons, le décalage de temps entre l'usage du prénom en ville et en campagne confirme le conservatisme et les difficultés de communication du milieu rural.

Notre-Dame de Québec présente plus d'intérêt, le nombre de paroissiens aidant. Nous y avons relevé le nombre de baptêmes suivants :

1806 : 1	1819 : 4	1824 : 2
1807 : 1	1820 : 4	1825 : 2
1812 : 1	1821 : 4	1826 : 2
1818 : 2	1822 : 2	

À cela s'ajoutent deux enfants baptisés en 1812 sous le prénom de Pantaléon et un autre, en 1823, sous celui de Paul Léon et qui porteront lors de leur mariage ou de leur décès (s'ils sont morts en jeune âge) le prénom de Napoléon. Le lecteur trouvera en annexe la liste des baptêmes.

Plusieurs constatations s'imposent. Les parents des enfants se recrutent chez les petits commerçants et les ouvriers spécialisés. Cela ne doit pas surprendre car la bourgeoisie et les élites intellectuelles appuient le pouvoir établi. Voyons donc la profession des pères :

Charretier (1806, 1821)	Navigateur, Capitaine (1819, 1822)
Charron (1807)	Marchand (1820, 1821, 1821, 1822, 1824, 1825)
Charpentier (1812)	Mesureur de bois (1820)
Journalier (1812)	Médecin (1821)
Ménisier (1812, 1812, 1820, 1824, 1826)	Maçon (1823)
Distillateur (1818)	Tailleur (1824)
Cordonnier (1819)	Bourgeois (1825)
Boulangier (1819, 1820)	Scieur de long (1826)
Tanneur (1819)	

Il est curieux de noter que plusieurs prénoms sont attribués à l'enfant; ce qui n'était pas fréquent à l'époque. Peut-être est-ce pour mieux noyer le prénom susceptible de subir la contestation.

Dernière observation. Québec est alors la principale porte d'entrée des immigrants au Canada. L'arrivée de quelques personnes originaires des régions francophones d'Europe ou qui ont été sous domination française, a aidé à communiquer la légende. C'est notamment le cas d'Isaac Vandry (de Bruges, Belgique) et de Jean-Dominique Balzaretti (de Milan, Italie).

(1) Trépanier, Léon, *On veut savoir*, Montréal, 1961, Tome III, p. 14.

Annexe

Notre-Dame de Québec

- 16 mai 1806 : B. de Napoléon, fils de Louis **Desruisseaux** (charretier) et Marguerite **Samson**;
- 11 avril 1807 : B. de Joseph-Napoléon, fils de Jean-Baptiste **Thomas dit Bigaouette** (charron) et Marie-Louise **Doiron**; ép. 23 juin 1835, Sophie **Moisan**, Québec (Saint-Roch);
- 23 janvier 1812 : B. de Philippe-Napoléon, fils de Joseph **Pacaud** (charpentier) et Angélique **Brown**;
- 25 juillet 1812 : B. de Pantaléon, fils d'André **Lacroix** (menuisier) et Angélique **Gosselin**;
- 27 juillet 1812 : B. de Pantaléon, fils de Charles **Chamberland** (journalier) et Geneviève **Gagnon**; ép. 20 octobre 1835, Céphise **Chartier** à Québec (Notre-Dame);
- 23 juillet 1818 : B. de Napoléon-Gustave-Julien-Bernard, fils de Jean-Baptiste **Tapin** (menuisier) et Marie **Breton**;
- 17 août 1818 : B. de Rémi-Napoléon, fils de Rémi **Quirouet** (distillateur) et Cornélie **Conroy**; S. 28 août 1819;
- 22 février 1819 : B. de Joseph-Napoléon, fils de Prisque **Fiset** (cordonnier) et Angélique **Béland**;
- 6 mai 1819 : B. de Joseph-Napoléon, fils de François **Langlois** (boulangier) et Angélique **Michel**; S. 3 septembre 1819;
- 17 octobre 1819 : B. de Napoléon-Usthasade, fils de Simon-Noël **Belleau** (tanneur) et Marianne **Vincent**;
- 24 octobre 1819 : B. de Charles-François-Napoléon, fils de Jacques **Fournier** (navigateur) et Joseph de **Launay**;
- 3 mars 1820 : B. de François-Auguste-Dominique-Napoléon, fils de Jean-Dominique **Balzaretti** (marchand) et Madeleine **Romain**; S. 30 juillet 1820;
- 19 avril 1820 : B. de Jacques-Napoléon, fils de Pierre **Ampleman** (menuisier) et Françoise **Poulin**;
- 25 juin 1820 : B. de Jean-Napoléon, fils d'Étienne **Lespérance** (mesureur de bois) et Louise **Gauvreau**;
- 19 novembre 1820 : B. de Thomas-Napoléon, fils de François **Langlois** (boulangier) et Angélique **Michel**;
- 5 mars 1821 : B. de Gustave-Adolphe-Napoléon, fils d'Adolphe **Sarony** (marchand) et Marie **Lehoullier**;
- 26 avril 1821 : B. de François-Augustin-Dominique-Napoléon, fils de Jean-Dominique **Balzaretti** (marchand) et Madeleine **Odivert dit Romain**; ép. 12 novembre 1850, Notre-Dame de Québec, Marie-Élise **Bonneau**;
- 9 décembre 1821 : B. de Georges-Napoléon, fils de Pierre **Gouge** (charretier) et Marguerite **Rousseau**;
- 14 décembre 1821 : B. de Félix-Louis-Napoléon, fils d'Augustin **Mercier** (médecin) et Luce **Lagueux**;
- 15 juillet 1822 : B. de Joseph-Victor-Napoléon, fils de Jean-Baptiste **Rouillard** (capitaine) et Marie-Angélique **Gagnon**;
- 6 octobre 1822 : B. de Joseph-Gaspard-Napoléon, fils de Jean **Brauneais** (marchand) et Christine **Hudson**;
- 15 décembre 1823 : B. de Paul-Léon, fils d'Alexandre **Boulé** (maçon) et Marie-Anne **McIntyre**; S. 17 mars 1825;
- 19 mai 1824 : B. de Joseph-Napoléon, fils d'Isaac **Vandry** (tailleur) et Marie-Anne **Dupil**;
- 5 septembre 1824 : B. de Napoléon-Urbain, fils de Féréol **Lacasse** (menuisier) et Marguerite **Béland**;
- 18 juin 1825 : B. de Théophile-Napoléon-Eugène, fils de Guillaume **Roy** (marchand) et Marie **Hamel**;
- 10 août 1825 : B. de Napoléon-Adolphe-Dominique, fils de Jean **Guillet dit Tourangeau** et Adélaïde **Bernier**; parrain : Jean-Dominique **Balzaretti**;
- 27 avril 1826 : B. de Rémi-Napoléon, fils de Jean-Isaac **Martin** (Menuisier) et Luce **McCarty**;
- 16 octobre 1826 : B. de Luc-Napoléon, fils de Jean-Baptiste **Deslauriers** (scieur de long) et Geneviève **Brown**.

* * * * *

Décès de monsieur Méüde Tremblay

La Société de généalogie de Québec perdait le 24 octobre dernier un membre (0756) fidèle à la Société depuis plus de seize ans. Il était l'époux de Rachel Girard et demeurait à Charlesbourg. Pendant plusieurs années, M. Tremblay avait travaillé à élaborer le Dictionnaire des familles Tremblay. Cette recherche contenait au-delà le 100 000 mariages avec, quelques fois, les dates de naissance et de décès.

La Société de généalogie de Québec offre ses sincères condoléances à la famille et aux amis en deuil.

* * * * *

La Société Saint-Pierre

Situé à Chéticamp, le Centre des Trois Pignons offre un département très important d'histoire et de généalogie des Acadiens de Chéticamp. Depuis sa relance en 1974, la Société Saint-Pierre n'a jamais cessé des recherches en histoire et en généalogie; elle a su collectionner et sauvegarder des pièces utiles à ceux qui, à l'avenir, voudront s'intéresser à ces recherches.

En 1982, comme organisme connexe, on a fondé un comité d'histoire qui a pour but la sauvegarde de l'héritage acadien de la région, et en mars 1984, ce comité historique de La Société Saint-Pierre lançait un Bulletin d'Histoire et de Généalogie qui continue de publier quatre numéros par année. Pour informations : La Société Saint-Pierre, Case postale 430, Chéticamp, Nouvelle-Écosse, B0E 1H0. Tél.: (902) 224-2642 ou (902) 224-2612, Fax : (902) 224-1579.

* * * * *

Nouvelle association de famille

En mai dernier, les familles Garceau se sont réunies pour former l'association des descendants de Jean Garceau dit Tranchemontagne. Plus de 100 membres reçoivent la revue "Garceau d'hier à demain" publiée par cette association. Un grand rassemblement est prévu à Pointe-du-Lac les 8 et 9 juillet 1995. Pour informations et adhésion, prière de communiquer avec le secrétaire :

Louis-François Garceau, 6243, av. des Générations, Charny (Québec), G6X 2H5

Tél.: (418) 832-2114. Fax : (418) 832-1502

* * * * *

Centre généalogique de la Marne, Boîte postale 20, 51005 Châlons en Champagne, Cedex

Le président du centre, M. Jean-Paul Denise, annonce l'achèvement du dépouillement des actes de mariage des communes et paroisses du département de la Marne (années 1552-1802) et la mise en service du serveur Minitel - 3617 code CG51 - pour 200 000 mariages filiatifs.

* * * * *

OFFREZ EN CADEAU DE NOËL

UNE PUBLICATION DE

LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

L'ÉVÉNEMENT DE 1894

Recherche : Jacques Saintonge

Obituaire

Nous avons la douleur d'annoncer aujourd'hui la mort d'un citoyen bien connu de Québec, le major Herménégilde Roy, commandant de la batterie d'artillerie de garnison de cette ville, et employé du département du Registraire. M. Roy a succombé ce matin à la maladie qui le minait depuis longtemps.

Se croyant atteint d'une maladie du foie compliquée d'une maladie de rognons, M. Roy s'était fait soigner longtemps pour ces deux maladies, lorsque tout dernièrement, un médecin lui déclara qu'il souffrait de la rupture d'un anévrisme dans l'estomac, qui provoquait l'empoisonnement du sang et le médecin lui laissa comprendre qu'il ne devait plus entretenir aucun espoir de revenir à la santé.

M. Roy se résigna courageusement. La semaine dernière il se rendit pour la première fois à son bureau et avant d'un partir, il fait ses adieux à tous ses compagnons de travail, leur disant qu'il allait mourir bientôt. Depuis, la maladie n'a fait que s'aggraver.

M. Roy était un brave citoyen et jouissait de l'estime et de la considération de tous ceux qui le connaissaient.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères sympathies. (3 décembre 1894)

Bibliographie - Sir William Phips devant Québec, (1690)

À la date du 11 novembre, nous lisons ce qui suit dans le *Journal des Débats de Paris* :

Histoire d'un siège (Québec, aux bureaux de *l'Événement*, L.J. Demers et Frère, éditeurs.)

Sous ce titre, M. Ernest Myrand vient de publier un recueil de documents, accompagnés de notes et de plans sur un des plus intéressants épisodes de l'histoire du Canada français : en 1690, la ville de Québec fut attaquée par une flotte de trente-quatre vaisseaux, armés à Boston et commandés par sir William Phips. Le comte de Frontenac, alors gouverneur de la Nouvelle-

France, descendait à la hâte de Montréal, où il avait appris l'arrivée des Anglais, improvisa la défense de Québec avec tant d'adresse et de bonheur que Phips dut se retirer non sans beaucoup de pertes; mais jamais jusqu'alors, le Canada français n'avait été si dangereusement menacé.

Les relations qui racontent les épisodes de ce siège, anglaises et françaises, sont dispersées dans de nombreuses collections ou dépôts d'archives; M. Myrand a eu la patience de les rechercher et les transcrire : il en publie dix-neuf, à l'aide desquelles on peut écrire une histoire détaillée et critique du siège de 1690. Plusieurs études suivent cette publication et la complètent, avec le secours de diverses pièces rares ou inédites; signalons particulièrement les chapitres intitulés : l'armée anglaise; l'armée canadienne-française; le bataillon scolaire du Collège de Québec, et l'amusante discussion sur un faux portrait de Frontenac. M. Myrand déclare dans sa préface qu'il serait satisfait si l'on reconnaissait en son travail "une étude sincère"; nous estimons que les lecteurs de ce livre en apprécieront en même temps la sincérité et l'intérêt. (5 décembre 1894)

Par devant notaire

En style ordinaire, une personne qui voudrait donner à une autre une orange, dirait simplement : Je vous donne cette orange.

Voici comment un notaire s'exprimerait :

"Lequel par les présentes, cède, donne, abandonne et transporte à CD, présent et acceptant, tous et chacun les droits, intérêts, titres prétentions généralement quelconques qu'il a et peut avoir et prétendre dans ladite orange, avec en même temps l'écorce, la chair, le jus, les pépins et tous droits et avantages en iceux tels qu'ils existent actuellement, avec pouvoir de mordre, couper, sucer et autrement manger ladite orange, aussi effectivement et pleinement que ledit AB aurait le droit de la mordre, couper, sucer et autrement manger, avec ou sans la peau, le jus, la chair et les pépins, consentant ledit AB à ce que ledit CD soit et il est par les présentes substitué à tous les droits, noms, raisons et intérêts, prétentions dudit AB dans ladite orange et tout ce qui constitue icelle voulant et consentant qu'il en fasse sa propre affaire nonobs-

tant tous actes et instruments de quelque espèce ou nature quelconque à ce contraire." (17 décembre 1894)

Feu Damase Hudon

Nous regrettons vivement d'annoncer la mort de M. Damase Hudon, de Bagotville, arrivée le dimanche soir, 2 décembre courant.

Malgré son âge avancé, 73 ans, sa robuste constitution et une énergie dont rien n'avait pu encore avoir raison, semblaient lui promettre de longues années, mais la perte de son unique enfant, notre concitoyen, M. A.-A. Hudon, magistrat de district, prématurément décédé en 1891, lui porta un coup dont il ne devait pas se relever. Sa santé en fut fortement ébranlée et depuis lors n'a fait que péricliter.

M. Hudon était une des figures les plus connues et les mieux appréciées dans ce district. Établi à St-Alphonse depuis un grand nombre d'années, il y fit longtemps le commerce prospère qu'après des revers de fortune, il abandonna pour se livrer exclusivement à l'agriculture.

Il laisse la réputation d'un citoyen intègre et d'un chrétien vertueux. La famille voudra bien accepter l'expression de nos plus sincères condoléances.

Les funérailles de M. Hudon ont eu lieu à Saint-Alphonse et sa sépulture, à Chicoutimi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis parmi lesquels on remarquait M. le juge Gagné, MM. L.G. Belley, M. P.O. Côté, ex-M. P.P., L. Bossé, shérif, Dr Beauchamp, Dr Savard, V. Hudon, T.J. Lamontagne, de Ste-Anne-des-Monts, etc. (24 décembre 1894)

Les noms

Sous ce titre M. L.H. Fréchette publie dans la *Patrie* de samedi dernier une fort intéressante chronique qui se termine comme suit :

J'ai reçu deux lettres d'amis qui me fournissent de nouveaux exemples de cette propension qu'ont les canadiens à franciser les noms par à peu près, et surtout à changer en noms de saints les noms plus profanes.

Voici les détails que me fournissent nos deux correspondants :

Il y a, dans le comté de Matane, un endroit qui porte le nom de *Sandy Bay*; les Canayens du pays en ont fait *Sainte-Dbée*, et c'est là le nom qu'ils inscrivent en tête de leurs lettres ... quand ils écrivent.

À Québec il y a la rue *Sutherland* que les ouvriers du faubourg Saint-Jean n'appellent jamais autrement que la rue *Sainte-Derlaine*.

"Mais, dit l'un de mes correspondants, les deux plus singulières transformations de mots que je connaisse sont les suivants :

"Il y a dans le quartier Montcalm (à Québec) une famille d'origine écossaise du nom de *Langham*. On a d'abord prononcé *Linguienne*; puis, ce nom paraissant trop vulgaire, je suppose, ceux qui voulaient *parler dans les tarmes*, suivant l'expression populaire, ont transformé *Linguienne* en *L'Indienne*.

"Bientôt, sans doute on dira *l'Indien*. Et au lieu de chercher l'origine de cette famille en Écosse, on la cherchera parmi les tribus sauvages.

"L'autre tour de force est celui-ci : Vous connaissez ce levier à rouler le bois, qui est armé à son extrémité d'un crochet de fer, et que les Anglais appellent *canthook*. On a commencé par en faire un *cantouque*, et maintenant, en plusieurs endroits, ce levier se nomme un *cantique*, tout simplement."

Mon autre correspondant, un Montréalais, m'écrit : "L'autre jour, je voyais le compte d'un menuisier, relatif à certaines réparations faites à une maison de la rue *Saint-Guenette*."

"J'étais en train de me casser la tête à me demander où pourrait bien se trouver cette rue *Saint-Guenette*, lorsqu'on me fit remarquer que ce devait être la rue *Sanguinet*. Vérification faite, c'était bien cela."

"Autre cas : la semaine dernière, je recevais des États-Unis une lettre datée de *Saint-Adèle*. Tiens, me disais-je, un curieux nom pour un nom américain! je retourne l'enveloppe : elle portait le timbre de *Centerdale*". Quand je vous disais ...
Louis Fréchette (24 décembre 1894)

* * * * *

SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

Questions

- 3103 Date et lieu de mariage d'Abraham Dubois/(Le) Breton dit Lalancette et Angélique Mercier. Leur premier enfant, Abraham, naît le 16 juin 1813 à Sainte-Anne-de-Beaupré. (Daniel Lalancette 3068)
- 3104 Date, lieu de mariage et parents de Charles Émond et Scholastique Tremblay. Il semble que les parents de Charles originaient de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Un de leur fils, Delphis, se marie à Forestville le 17 juin 1891. (Daniel Lalancette 3068)
- 3105 Date, lieu de mariage et parents de Michel Ladouceur et Marie Gagnon. Leur fils, Louis, se marie à Kateville (Sainte-Catherine-d'Hartley) le 26 octobre 1891 et leur fille, Mathilde, se marie à Magog le 26 avril 1885. La durée matrimoniale de ce couple semble très courte, car Marie naît en 1846, décède le 13 avril 1868 et est inhumée le 15 à Sainte-Catherine-de-Hatley. Question aussi posée par Donat Beaulieu au #3046. (Antonio Gagnon 2626)
- 3106 Quelqu'un a-t-il déjà effectué une recherche sur Jean Guyet ou Guay de Lévis-Lauzon et sa descendance? Je serais désolée de poursuivre cette recherche si elle est déjà faite. (Louise Guay 3044)
- 3107 Date et lieu de naissance de François Vallée, fils de Michel et Catherine Isoir dit Provençal qui s'épousent à Sainte-Marie-de-Beauce en 1827. (Blanche Allen-Légaré 1483)
- 3108 Noms des enfants de Léopold Bélanger (Édouard et Marcelline Caouette) et Philomène Goulet (Jean et Philomène Giguère) qui s'épousent à Notre-Dame-des-Bois le 14 octobre 1889. (Blanche Allen-Légaré 1483)
- 3109 Les Garceau du Canada ou de la France possèdent-ils des armoiries? (François Garceau 3052)
- 3110 Date, lieu de mariage et parents d'Arthur McConville et Marie De la Naudière. Leur fille, Agnès, épouse Jos. Wilfrid Renaud à Joliette le 28 novembre 1878. (Pierre-Yves Dionne 1404)
- 3111 D'où viennent les ancêtres Caya? Peut-être de Vendée? Il me manque beaucoup de maillons pour retracer cette origine. (Thérèse Lafond 0070)
- 3112 Date et lieu de mariage de Louis Lemay-Poudrier et Françoise Lyonnais. Leur fils, Louis, épouse Julie Godin à Yamachiche le 3 juillet 1820. (Denyse Demers 2709)
- 3113 Date, lieu de mariage et parents de Pierre Biard et Geneviève Demers. Leur fille, M.-Angélique, épouse Sébastien Brisebois à Saint-Eustache le 19 janvier 1795. (Louisette Lortie 3126)
- 3114 Date, lieu de mariage et parents de Louis Legault et Marie Vivier. Leur fille, Marie-Ange, épouse François Brisebois à Sainte-Geneviève le 16 août 1784. (Louisette Lortie 3126)
- 3115 Date, lieu de mariage et parents d'André Sanders/Alexandre et Marguerite Nadeau. Leur fille, Marguerite Sanders, épouse Lazare Laporte à Montréal (Notre-Dame) le 28 novembre 1826. (Louisette Lortie 3126)

- 3116 Date, lieu de mariage et parents de Charles Guillery et Suzanne Foisy. Leur fille, Marcelline, épouse Alexis Bisaillon à Saint-Jacques (Laprairie) le 3 février 1845. (Louissette Lortie 3126)
- 3117 Date, lieu de mariage des parents de Joseph-Sér. Desrochers, veuf d'Élisabeth Hamel qui épouse Cléopée Gendron à Saint-Pierre-les-Becquets le 26 novembre 1833. (Donate Beaulieu 3127)
- 3118 Date, lieu de mariage et parents de Wilfrid A. St-Laurent et Marie Laflamme. Leur fils, Wilfrid, épouse M. Berthe Côté à Saint-Paul-de-Scotstown le 1^{er} septembre 1925. (Donate Beaulieu 3127)
- 3119 Date, lieu de mariage et parents de Louis Lériger et Martine Vary. Plusieurs enfants se marient entre 1888 et 1900 à Ottawa, Hull et Anbrun (Ontario). (Léon Guimond 0978)
- 3120 Dans les mariages de Rivière-Ouelle de l'abbé Armand Proulx, p. 148, on retrouve :
 1- Amable Dubois marié à Lucie (Luce) Beaulieu-Hudon (Lambert et Louise Lizotte) à Rivière-Ouelle le 18 février 1828 et
 2- Nicolas Dubois marié à Lucie Hudon (Lambert et Louise Lizotte) à Rivière-Ouelle le 18 février 1828.
 Les parents de ces Dubois, Amable et Nicolas, sont Nicolas et Geneviève Boucher. Ces Amable et Nicolas mariés au même endroit, le même jour, à Lucie (Luce) Hudon-Beaulieu sont-ils la même personne? (Léon Guimond 0978)
- 3121 Paroisse du mariage de Thomas Fortier (Joseph et Rose Laurent) et Élisabeth Hanna qui s'épousent à Québec le 15 novembre 1819. Aussi, parents d'Élisabeth qui me demeurent inconnus jusqu'à maintenant. (Léon Guimond 0978)
- 3122 Date et lieu de mariage d'Olivier Landry (Bénoni et Léocadie Girard, m. Saint-Alexis-de-la-Baie en 1848) et Marie Fortin (Pierre et Céline Tremblay, m. Hébertville en 1877). Ce mariage n'apparaît pas dans la série Saguenay-Lac-Saint-Jean publié par la SGQ. (Léon Guimond 0978)
- 3123 Date, lieu de mariage et parents d'Émile Chrétien et M.-Ange Beauchesne. Leur fils, Serge, épouse Ghislaine Lauzière à Saint-Cyrille-de-Wendover le 28 décembre 1963. (George Christian 2055)
- 3124 Date, lieu de mariage et grands-parents de Rita Chrétien (Adrien et Amanda Arsenault) qui épouse Jean-Baptiste Beauchesne (Alfred et Alice Leboeuf) à Sainte-Érène-de-Matapédia le 29 août 1953. (George Christian 2055)
- 3125 Date et lieu de mariage de Athanase Douville et Anne Lafond. Leurs enfants naissent à Saint-Casimir à partir de 1876. (G.-Robert Tessier 0003)
- 3126 Date et lieu de mariage d'Elzéar Douville et Florence Verville. Elzéar épouse en secondes nocces Josephte Bouchard à Montréal (Nativité) le 21 février 1914. (G.-Robert Tessier 0003)
- 3127 Date et lieu de mariage d'Honoré (Henri) Douville et Alida Girard. Quelques-uns de leurs enfants naissent à Saint-Casimir au début du siècle. (G.-Robert Tessier 0003)
- 3128 Date et lieu de mariage d'Olivier Douville et de Rose-de-Lima St-Germain. Une fille, Clémentine, naît à Saint-Casimir en 1850. (G.-Robert Tessier 0003)
- 3129 Date et lieu de mariage de Philius Douville et Rose-Anna Sauvageau. Leurs enfants naissent à Saint-Casimir à partir de 1873. (G.-Robert Tessier 0003)

Réponses

- 2932 L'Ancêtre de mars 1994. Sébastien Gagnon (Joseph et Marguerite Harvey) épouse Suzanne Laforest (Antoine et Marguerite Martel) à l'Île-aux-Coudres le 7, non le 17 avril 1777.
Jean-Baptiste Moyen (Jean-Baptiste et Judith Gagnon) épouse Suzanne Laforest, non Labranche, (Antoine et Marguerite Martel), veuve de Sébastien Gagnon. (Léon Guimond 0978)
- 3009 Joseph Os/Brind'Amour (Étienne et Thérèse Drolet) épouse Élisabeth Drapeau (Pierre et M. Drouin) à Québec (Saint-Roch) le 21 janvier 1836. (Annette Laflamme 3124)
- 3013 Les parents de Laurent Bédard sont Pierre et Angélique Beaumont et ceux de Louise Pageot (non Paquet) sont Pierre et Marie Bédard. (Annette Laflamme 3124)
- Nazaire Bédard (Laurent et Louise Paquet au lieu de Pageot) épouse Luce Lambert (Raphaël et Luce Couture) à Charlesbourg le 24 avril 1854 et non 1855. (Léon Guimond 0978)
- 3014 Jean-(Bapt.) Thibault (Jean-Baptiste et M.-Françoise Amiot) épouse Catherine Tinon-Desrochers (Charles et M.-Anne Bonnedeau) à Saint-Augustin le 31 novembre 1739. (Annette Laflamme 3124)
- 3015 Madeleine-Marguerite Elot/Julien (Joseph et Madeleine Lessard) épouse Antoine Dyon (non Dery) à Québec (Notre-Dame) le 1^{er} juillet 1777. (Annette Laflamme 3124)
- 3021 Réponse partielle. Cécile Thibodeau n. 1721 (Antoine et Marie Préjean) épouse François Robichaud (Jean et M. Léger).
Antoine Thibodeau (Pierre et Jeanne Terriot) épouse Marie Préjean (Jean et Andrée Savoie) à Port-Royal le 8 octobre 1703.
Pierre Thibodeau, originaire du Poitou, est venu en Acadie vers 1654 et épouse Jeanne Terriot (Jean et Perrine Bourg) vers 1660 en Acadie. Source : Bona Arsenault. (Annette Laflamme 3124)
- 3022 Réponse partielle. Jos. Roy, n. vers 1728 (François et M. Bergeron), épouse M.-Anne D'Amours vers 1749. Source : Bergeron. (Annette Laflamme 3124)
- 3024 Jean-Baptiste Neuville-Neville (Jean et Bernarde Faurel) épouse M.-Madeleine Clesse (François et M.-Anne Poulin) le 31 mars 1788 à Trois-Rivières. (Annette Laflamme 3124)
- 3029 Théophile Lefrançois (Joseph et Rosalie Briault ou Brian) épouse Élisabeth Bourassa (Étienne et Élisabeth Bédard) à Lévis (Notre-Dame) le 4 septembre 1855.
Joseph Lefrançois (Ignace et M.-Anne Damien) épouse Rosalie Briau ou Brian (Georges et ?) en 1818 à L'Assomption.
Étienne Bourassa (Joseph et M.-Louise Carrier) épouse Élisabeth Bédard (Ambroise et Marguerite Labry) à Lévis le 26 novembre 1833. (Annette Laflamme 3124)
- 3047 J'ai trouvé le mariage d'Ignace Descoteaux/Lefebvre (Joseph et Catherine Lampron/Lacharité) qui épouse Scholastique (non Marguerite) Godbout (André et Marguerite Houré/Grammond) à Nicolet le 20 mai 1828. (Annette Laflamme 3124)
- 3051 Simon-Siméon Bélanger (François et Suzanne Lessard) épouse Adéline Pradet (Jean-Baptiste et F.-Ursule Tremblay) à Baie-Saint-Paul le 9 août 1853. Source : Éloi-Gérard Talbot, Recueil de Charlevoix-Saguenay. (Annette Laflamme 3124)
- 3052 Jean-Louis Bélanger (Joseph et Louise Verret) épouse Charlotte Daunais (Basile et M.-Magdeleine Langevin) à Chambly le 30 avril 1781. (Annette Laflamme 3124)

- 3056 Charles Laurent/Lortie (Joseph et Jeanne Giroux) épouse Marie-Louise Grenier/Garnier (Antoine et Louise Moran) à Québec (Notre-Dame) le 7 février 1796. (Annette Laflamme 3124)
- 3062 Ce Pierre Dionne serait Pierre Dion dit Dumontier car il n'y a pas de Dumontier dans la famille Dionne. Donc Pierre Dion (Amable et Charlotte Deslandes) épouse Virginie-Malvina Gendron à Compton (Saint-Thomas-d'Aquin) le 7 janvier 1864. (Léon Guimond 0978)
- 3096 Une erreur s'est glissée dans la réponse fournie par Madame Doucet dans L'Ancêtre du mois de novembre : on devrait lire "François Martin (non Barnabé) épouse Françoise Autin". On peut me rejoindre au 229, rue de la Seine, Bernières, G7A 1V2, concernant toute question sur les Martin. (Émile Martin 2433)

* * * * *

EN MARGE DE MODIFICATIONS DE NOMS

par André Beauchesne

Messieurs Tardif dans L'Ancêtre du mois d'octobre parlent d'erreurs concernant des modifications de noms qui se glissent dans des dictionnaires de famille. Il peut s'agir de surnoms, de noms doubles qui ne sont aucunement des erreurs. Mon propre nom Beauchesne est un surnom à Bourbeau, devenu le nom de famille. L'une de mes aïeules portait au moins six prénoms et dans les actes on retrouve l'un ou l'autre de ces prénoms qui ne sont pas toujours les mêmes. Une fille irlandaise signait indifféremment Marie ou Mary selon que l'acte était passé dans un milieu anglais ou français, dans l'une des recherches que j'ai effectuées. Ce n'étaient pas des erreurs.

Voici une lettre que le Père George Christian nous envoie à cet égard :

L'Ancêtre du mois d'octobre contient un conseil des frères Tardif concernant des erreurs qui peuvent se glisser dans des dictionnaires de famille. Je voudrais répondre, en quelque sorte, à ce qu'ils disent.

1. *Évidemment, Ovila pour Avila, Gisèle au lieu de Ginette (leurs exemples) sont des erreurs. Mais Gisèle est peut-être un sobriquet par lequel la demoiselle est connue. Et donc, ce n'est pas vraiment une erreur.*
2. *Christine pour Christina, Laura pour Laure (ou l'inverse) : voilà des formes françaises pour des inscriptions en latin dans les registres. On ne peut pas dire que ce sont des erreurs.*
3. *James pour Jacques, et Mabel pour Marie ne sont pas des erreurs, mais plutôt des transformations effectuées consciemment à une certaine époque, à un certain endroit, pour des raisons très valables.*

Beaucoup de canadiens-français qui ont émigré aux États-Unis au milieu du 19^e siècle ont délibérément transformé leurs noms pour éviter des préjudices. Je cite comme exemple, mon arrière-grand-père Jean-Baptiste Chrétien de Berthier qui devint au Massachusetts : John B. Christian.

De telles transformations ne sont pas des erreurs. Mais, il est vrai qu'un chercheur se doit de les signaler dans son œuvre.

George Christian o.p. #2055

* * * * *

TRAVAUX EN COURS

Compilation : Henri-Pierre Tardif

JEAN, Isidore (2323) : Je travaille sur les familles Jean, Hus, Tremblay, Gauthier, Bard, Gamache, et autres. Je prépare le répertoire des mariages des Jean pour publication en 1995 – Histoire de famille des Jean basée sur les actes notariés – Histoires vécues ou racontées (souvenirs d'enfance) 1900 à 1950 – Album de dessins d'enfants sur des thèmes de la famille. Je compte présentement plus de 50 000 fiches généalogiques et 5000 copies d'actes notariés et j'en anticipe le double ou mieux.

LAFOND, Thérèse (0070) : Recherches sur Ludger Caya et son épouse Jessie Martel ainsi que sur le village de Field, Ontario, ses écoles à leur début, les moulins à scie, etc. Il existe encore à Field le dernier des moulins à scie à vapeur du Canada. En second lieu, des recherches sur les familles Fillon, Fillion, Lavigne, Labrosse et Gagnon ont été faites par un membre de la Société historique de Field. Des volumes sont disponibles sur les familles Fillon, Lavigne et Gagnon.

PROVENCHER, Gérard E. (0037) : Recherches sur les familles Provencher, Beaulorier, Béliand, Belleville, Ducharme, Fleurant, Villebrun. Je fais la mise à jour de mon volume *Dictionnaire généalogique des familles Provencher en Amérique (1660-1990)* publié en octobre 1991 et je prépare un volume contenant les contrats notariés des Provencher, pour la période 1661-1867, avec index. Patronymes adoptés par quelques familles issues de Provencher.

TREMBLAY, Sylvie (0628) : Mes recherches portent sur tous les sujets suivants : Relevé des sépultures et pierres tombales de Saint-Augustin, comté de Portneuf – Relevé des pierres tombales du cimetière Belmont, Sainte-Foy – Notaires du comté de L'Islet : contrats de mariage, testaments et inventaires après décès – Joseph Auclair (1741-1861) – Les descendants d'Anthyme Fortin et Aglaé B. Guimond.

CHAMPAGNE, Ludger (2701) : Recherches sur les familles Champagne, Michaud, Tellier, Blanchette, Martin et leurs filiations. Une grande difficulté se présente du côté de mon arrière-grand-père Eugène Tellier et son épouse Philomène Blanchette, car j'ai perdu leur trace. Merci pour celui qui pourra me la retrouver.

LAVOIE, Jean-Louis (2713) : Armoiries, notes historiques et biographiques ainsi que la généalogie des Lavoie descendant directement de René De La Voye, le seul ancêtre européen, jusqu'à Louis (fils d'Étienne et d'Adèle Lavoie), et les descendants de ce dernier.

LEMIEUX, Régis (3056) : Travaux sur l'arrivée des Lemieux à Saint-Gervais et à Saint-Raphaël (1760-1850) et énumération des descendants de ceux qui ont demeuré dans ces paroisses jusque vers 1970. Histoire et généalogie des familles Letellier et Pouliot.

MICHAUD, Evelyn (2449) : Je saisis sur ordinateur tous les renseignements concernant ma lignée de Michaud ainsi que les sources. Je procéderai ensuite de la même façon avec les familles Langlois, Labrèche, Marleau, Bilodeau et Dumas.

VERREAULT, Jacqueline (3154) : Je suis membre de la Commission des Archives de Château-Richer. Mes recherches portent sur la famille Verreault-Marcotte et sur tous les autres sujets d'intérêt pour les Archives de Château-Richer.

MARCOTTE, Yves (2380) : Avec le logiciel GP, je compile un répertoire des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Basile de Portneuf, qui devra être complété en avril 1995.

MORENCY, J. Marcel (2437) : Compilation d'un dictionnaire-album de la famille Bauché dit Morency.

GAGNON, Gilles (2899) : Lignées généalogiques de mes parents : Gagnon (côté paternel) et Jean (côté maternel). Autres travaux sur les familles Ouellet, Picard, etc.

THÉRIAULT, C.-Yvon (2160) : Branche des Îles-de-la-Madeleine des familles Thériault. Première génération des familles Scott à Lachine et à Sainte-Angèle-de-Laval.

NADEAU-LIZOTTE, Madeleine (2508) : Recherches sur les familles Nadeau et Pépin dit Lachance et préparation d'une petite histoire de la généalogie des Nadeau.

CHAMBERLAND, Jean-Paul (1828) : Décès et sépultures de Notre-Dame de Québec. Histoire et généalogie des familles Chamberland et Aubertin.

PATOINE, Irénée (1331) : Dictionnaire généalogique de la famille Patoin dit Desrosiers et histoire de cette famille de 1723 à aujourd'hui.

MONNIER, Jean-Yves (3153) : Recherches en vue de dresser mon arbre généalogique pour les familles Monnier et Cormier (côté maternel).

PELLETIER, Jean-Guy (2463) : Recherches sur la Grande-Anse (La Pocatière) ainsi que sur les familles Pelletier et Langevin.

PLANTE, Michel (1226) : Recherches sur les familles Plante, Laplante, Tessier et Bonnier. Efforts en vue de retracer tous les Plante.

LÉPINE, Raymond (2896) : Ma généalogie ascendante Maret(te) dit Lépine et Pépin dit Lachance. Histoire de la famille Lépine.

MICHAUD, Bérard (2646) : Histoire et généalogie des familles Masse, Guilbault, Grandbois, Goyette, Michaud et Langevin (Citoleux).

PHOENIX, Robert (0846) : Travaux sur les familles Phoenix, Mercier et Laberge. Histoire complète de la famille Phoenix.

CARON, Lucille (3116) : Généalogie descendante et collatérale de mes familles Grégoire, Lachance, Caron, etc.

BOLDUC, Gérard (3152) : Histoire et généalogie de mes familles Bolduc, Pelletier, Gauthier, Durette et Landry.

GAGNON, Roger (2965) : Lignées ascendantes collatérales de mes familles Gagnon et Bergeron.

RENAUD, Lyne (3155) : Histoire de mes ancêtres Renaud, Cloutier, Lafond et Tremblay.

OUELLET, Réal (2353) : Généalogie et histoire des familles Ouellet, Savard et Pelchat.

L'HEUREUX, Denis (3151) : Histoire et généalogie de la famille Simon Lereau.

BERNIER, Cyril (0116) : Biographies de Bernier de partout dans le monde.

VILLENEUVE, Lucien (2296) : Généalogie des familles Villeneuve.

* * * * *

COURRIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

par René Doucet

La cote des volumes est donnée entre parenthèses pour faciliter la consultation. Dans le cas de volumes sur une famille, on les trouvera dans l'ordre alphabétique du nom de famille.

Dons de volumes

- De CHARLES GARIÉPY. Morgan, H. J. *Sketches of Celebrated Canadians and Persons Concerned with Canada*. 779 p. (8-9200 mor).
- De JEAN-ROCH RANCOURT. Major-Frégeau, Madeleine. *La vie et l'oeuvre de François Melepart de Beaucourt 1740-1794*. Min. des Aff. cult, collection Civilisation du Québec N° 24, 196 p. --- Goulet, Charles. *Sur la scène et dans la coulisse*. Idem, N° 29, 1981, 286 p.
- De GILLES POLIQUIN. *L'Aval*. Vol. 6, N° 3, avril 1994, N° 6, septembre 1994, N° 7, octobre 1994.
- De JEAN-EUDES MICHAUD. Simpson, Kieran. *Canadian Who's Who*. University of Toronto Press, Vol. 21, 1986, 1442 p.; Vol. 22, 1987, 1536 p.; Vol. 23, 1988, 926 p.; Vol. 24, 1989, 968 p.; Vol. 25, 1990, 1030 p.; Vol. 27, 1992, 1162 p. (8-9200 kie). --- Collaboration. *Who's Who in Canada*. Global Press, 1987, 930 p.; 1988, 956 p. (8-9200 col) --- *Banque de noms de rues. Anthroponymes féminins*. Communauté urbaine de Québec, 1987, 72 p. (8-9200 col). --- Graham, Jean. *Directory of Directors*. The Financial Post, 1991, 936 p. (8-9200 gra). --- Frenette-Lecocq, Andrée. *Annuaire téléphonique judiciaire du Québec*. Vol. 41, 1986, 793 p.; Vol. 42, 1988, 579 p.; Vol. 44, 1989, 705 p.; Vol. 45, 1990, 866 p. (5-4500 fre). --- Charland, Jean-Pierre. *L'enseignement spécialisé au Québec 1867 à 1982*. Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 482 p. (8-9714 cha). --- Falardeau, Jean-Charles. *Étienne Parent 1802-1874*. Éditions La Presse, 1975, 344 p.

Dons de l'auteur

- Lebel, Gérard. *Our French-Canadian Ancestors N° 19*. Traduit par Thomas J. Laforest. The Lisi Press, 1994, 270 p. En vente chez l'éditeur, Palm Harbour, FL 34682-1063, ou à la Revue Sainte Anne, C.P. 1000, Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec), G0A 3C0.
- Provencher, Gilles. *La descendance de Louis Provencher et Hortense Doucet 1873-1993*. 1994, 480 p. En vente chez l'auteur, 1095, rue de Sologne, Charlesbourg (Québec), G1H 1K8, au prix de 66,00 \$ pour la reliure de luxe et 55,00 \$ pour la reliure cartonnée; frais de poste inclus.
- Samson, Roger. *Généalogie de Napoléon Savoie, époux de Jeanne Plourde*. i.p.
- Michaud, Bérard. *Tableau généalogique de Bérard Michaud*.

Dons d'associations de familles

À moins d'indication contraire, l'adresse des associations de familles est : C.P. 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2.

- De l'Association des familles Perron d'Amérique inc. *Vue du perron*. Vol. 3, N° 3, automne 1994. --- De l'Association des familles Déry inc. *L'Aiglon*. Vol. 6, N° 3, été 1994. --- De l'Association

des familles Boisvert inc. *À l'Orée du bois*. Vol. 7, N° 3, septembre–octobre 1994. --- De l'Association des familles Dubois inc. *Le Boisé*. N° 26, octobre–décembre 1994. --- De l'Association des familles Hamel (C.P. 482, succ. Montréal–Nord, Montréal (Québec), H1H 5L5. *Bulletin*. Vol. 12, N° 4, octobre 1994. --- De l'Association des descendants de Lazare Bolley inc. *Le Bolley*. N° spécial, France 94. --- De l'Association des familles Cliche inc. *Les Cliche*. Vol. 8, N° 3, septembre 1994 --- Des Robillard d'Amérique inc. (7864, rue Berri, Montréal (Québec), H2R 2G9. *Les Robillardises*. Vol. 10, N° 1, octobre 1994. Des Familles Gagnon et Belzile inc. *La Gagnonnière*. Vol. 9, N° 4, novembre 1994. De l'Association des descendants de Jacques Bussièrès (321, rue Dupont Ouest, Pont–Rouge (Québec), GOA 2X0). *Le Bulletin*. N° 23, avril 1994.

Acquisitions

- **Lachance, André.** *Le bourreau au Canada sous le régime français*. Société historique de Québec, Cahiers d'histoire N° 18, 1966, 132 p. (8-9714 lac). --- **Arguin–Gagné, Germaine.** *Saint–Tharsicius 1926–1976*. 1975, 168 p. (2-0509). --- **Allard, Paul.** *Les Allard de la Gaspésie 1769–1994*. 1994, 103 p. --- **Collaboration.** *Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Sainte–Perpétue diocèse de Nicolet 1874–1991*. Société de généalogie Mauricie–Bois–Francs, Collection Les registres des Bois–Francs N° 5, 1994, 354 p. (3-3322) --- **Coutts, R.** *Yukon Places & Names*. Gray's Publishing Ltd, 1980, 294 p. (2-C080) --- **Collaboration.** *Paroisse du Sacré–Coeur, Donnelly, Alberta 1922–1982*. 66 p. (3-C060 don).

Nos membres publient

- **L'Heureux, Fernande.** *Famille Mauger*. 1994, 242 p. Cette brochure présente l'ancêtre des Mauger de la région de Québec, Charles Mauger, originaire de l'île de Jersey, ainsi que sa descendance jusqu'à la 7^e génération. Elle contient aussi un résumé de l'histoire des îles anglo–normandes, un aperçu des activités, au pays, des armateurs gersiais, ainsi que des notices biographiques des ancêtres des Mauger, Munger et Monger de Gaspé, du Saguenay–Lac–Saint–Jean et de la Côte–Nord. En vente chez l'auteure, 183, rue Racine, Loretteville (Québec), G2B 1E5, au prix de 25,00 \$, frais de poste inclus.
- **Collaboration.** *Répertoire des naissances, des mariages et des décès des descendants de Pierre Miville*. Association des descendants de Pierre Miville inc., 1994. En vente à l'Association des descendants de Pierre Miville, C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2, au prix de 49,00 \$ frais de poste inclus, ou au téléphone : Mme Françoise Dechene, (418) 281–1870.
- **Aubin, Henri.** *L'île d'Orléans terre des aïeux*. Ce quatrième volume de l'auteur sur l'île d'Orléans rapporte des faits inédits sur chacune des paroisses. En vente chez l'auteur, 1369 chemin Royal, Saint–Pierre I.O. (Québec), G0A 4E0, au prix de 14,00 \$ plus 2,90 \$ de frais de poste.

Dons en argent

Anonyme	100,00 \$	Claude Paré (2740)	5,00 \$
Claude Hallé (1635)	5,00 \$	Raymonde Forgues (2742)	10,00 \$
Florent Coache (1972)	5,00 \$	Irénée Roy (2781)	10,00 \$
Léopold Houle (2415)	6,50 \$	Daniel Lalancette (3068)	5,00 \$

Merci à toutes les personnes qui ont fait don de volumes et d'argent.

REGARD SUR LES REVUES

par Bernard Lebeuf et Pauline Alain

Héritage – Octobre 1994 – Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, C.P. 901, Trois-Rivières (Québec), G9A 5K2.

- Bertrand Chesnay dit **La Garenne** (biographie et descendance).
- Lignées ancestrales **Cheney et Chainé, Leblanc et Bécotte**.
- Répertoire des inventaires après décès de Joseph **Badeaux** (1800-1801-1802).

Échos généalogiques – Vol. 10, N° 3, 1994 – Société de généalogie des Laurentides – Case postale 131, Saint-Jérôme (Québec), J7Z 5T7.

- Lignées ancestrales : **Beaulne dit Lafranchise, Gagnon**.

Cap-aux-Diamants – N° 39, automne 1994 – Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., C.P. 609, Haute-Ville, Québec (Québec), G1R 4S2.

- La famille en Nouvelle-France mythes et réalités.
- Les Canadiens devant deux droits familiaux.
- Les familles et l'État, une histoire à suivre.
- Image de la famille dans les arts. Quelques photos d'huile sur toile des familles **Woolsey, Tétu, Renaud, Larose**.
- Trois siècles de grosses familles.
- La famille à la croisée des chemins.
- La famille **Cannon**.
- Le célèbre manuscrit de Nicolas **Perrot**.
- Normandie et noms de familles.

La Chousse – Vol. 1, N° 2, automne 1994 – Société généalogique du Saguenay Inc., C.P. 814, Chicoutimi (Québec), G7H 5E8.

- Tableau complet des ancêtres de Raymond **Lemieux** et Catherine **Villeneuve**.
- Réimpression du recueil de généalogie **Charlevoix et Saguenay**, parution dans un an.

Ces gens de mon pays – Vol. 1, N° 2, été 1994 – Édition Réjean Leclerc, C.P. 242, Succ. Saint-Michel, Montréal (Québec), H2A 3M1.

- On nous a chassés d'Acadie.
- Les associations de familles (suite et fin).
- Lignées ancestrales **Fournier, Bouchard, Brassard, Cloutier, Cournoyer, Cyr, Fréchette, Péladeau, Richard, Ruel, Sylvestre, Viger, Voisine**.
- Les ancêtres de Madonna : des **Fortin** du Bas-du-Fleuve.

Charlevoix – N° 7, décembre 1988 – Société d'histoire de Charlevoix, C.P. 1438, Baie-Saint-Paul (Québec), G0A 1B0

- Les armateurs de Charlevoix et la pêche à la morue sur la Côte Nord du golfe Saint-Laurent vers 1860 (**Riverin, Lavoie, Bugeault**).
- Le caribou des Grands-Jardins (rôle de **Thomas Fortin**).
- Les Grands-Jardins : l'histoire racontée par des noms de lieux (territoire pittoresque à voir!).

- Rivière-Malbaie, les origines d'une municipalité rurale (1608-1938) (les premiers : Tremblay, Fortin, Deschênes, Claveau, etc.)

- N° 9, décembre 1989

- Le frère Éloi-Gérard Talbot, mariste, généalogiste de Charlevoix (sa vie, son œuvre).
- Hommage aux cinq grands de Charlevoix : Laure Gaudreault, Martial Asselin, Charles-Eugène Rochette, Médéric Tremblay, Raymond Mailloux.
- Édouard Tremblay (1895-1918), une victime des événements du printemps de 1918 (à Québec).

- N° 10, juin 1990

- Les moulins de la Malbaie en 1852 (des propriétaires : Nairne, Fraser, Gauthier, Dufour, etc.)
- La ferme modèle de Sir Rodolphe Forget à la Baie-Saint-Paul.

- N° 11, décembre 1990

- Images de l'histoire de Charlevoix.
- Éloi Tremblay, premier dans son genre : la sculpture.
- Les mariages de Charlevoix : Baie-Saint-Paul (1686-1759) (actes et annotations).

- N° 12, juin 1991

- La crèmerie de Baie-Saint-Paul (Simard, Ménard, Otis).
- Le dompteur de rivières (Joseph Boies).
- Les mariages de Charlevoix (suite) Baie-Saint-Paul (1760-1789) (actes et annotations).

- N° 13, décembre 1993

- Histoire de ville Baie-Saint-Paul (début, développements, industrie, personnalités).

- N° 16, juin 1993

- Numéro spécial consacré à René Richard, peintre.

- N° 17, novembre 1993

- Sept personnages du "Temps d'une paix" et l'histoire de Charlevoix (Joseph-Arthur, Alexandrine, Ti-Coune, Valérien, Juliette et Raoul, Rose-Anna.)

- N° hors-série, mai 1994

- Numéro spécial consacré à l'église et à la paroisse de Sainte-Agnès.

L'Archiviste - N° 107, - Archives nationales du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, ON, K1A 0N3.

- Sur la piste de mes ancêtres (Lorraine St-Louis-Harrison).

Je me souviens - Vol. 17, N° 1, Spring 1994 - American French Genealogical Society, P.O. Box 2113, Pawtucket, RI 02861-0113, USA.

- Les Lefebvre et Papilleau à Batiscan.
- Petits tableaux des familles Héon, Poirier, Mathurin, Derome, Gaulin.

American-Canadian Genealogist - Vol. 20, N° 2, Spring 1994 - The American-Canadian Genealogical Society, P.O. Box 668, Manchester, NH 03105-0668.

- Louis A. Surette : Acadian Pioneer in New England.
- Les Poitevin-Laviolette (partie II).
- Lignées ancestrales Cadieux, Dufaut, Bourbeau-Beauchesne, Trottier-Beaubien, Maillou, Dionne, Charpentier, Fortier.

Généalogie Magazine - N° 130, septembre 1994 - Éditions Christian, B.P. 99, 75522 Paris Cedex II, France.

- Héraldique : le symbolisme des animaux - le cerf.
- Informatique : Congrès mondial acadien.
- Les archives de La Lorraine. Adresse des services d'archives publiques.

Généalogie - N° 94, octobre-novembre 1994 - Revue française de généalogie, 12, rue Poincaré, 55800 Revigny, France.

- Paléographie : la Maison de Savoie.

Champagne généalogie - N° 64, 3^e trimestre 1994 - Centre de l'Aube, 131, rue Étienne-Pédron, 1000 Troyes, France - Centre de la Marne, B.P. 20, 51005, Chalons-en-Champagne, Cedex, France - Centre de la Haute-Marne, B.P. 175, 52005, Chaumont, Cedex, France.

- Généalogie de la famille Talon en Champagne (notre intendant y est).
- Le testament de Jean Talon (intendant).

Nord généalogie - N° 129, 1994/4 - Groupement généalogique de la région du nord Flandres-Hainaut-Artois - Boîte postale 62, 59118 Wambrechies Cedex, France.

- Archives du Pas-de-Calais, Extraits du Gros de Bethune (contrats de mariage 1551 à 1711) (patronymes connus : Legrand, Senechal, Decamps, Devos, Duhamel).

- N° 129 bis, 1994

- Index des rubriques parues dans Nord généalogie de 1971 à 1993 (classées par patronymes et localités).

Stemma - 3^e trimestre 1994 - Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Île-de-France, 46, route de Croissy, 78110 Le Vésinet, France.

- Contenu et formulation des actes notariés (suite).

Le Messager de l'Atlantique - N° 26, 3^e trimestre 1994 - L'Association Falaise-Acadie-Québec, B.P. 3, 86220 Les Ormes, France.

- Cinquantenaire du débarquement de Normandie.
- Les émigrés canadiens à Sossay et Thure en Poitou au XVIII^e siècle. Les Cadet.
- Acadiens : mythes et réalités.

INVITATION

ASSEMBLÉE MENSUELLE

Date : (2^e mercredi, exceptionnellement) **Le mercredi 14 décembre 1994**

Heure : **19h30**

Endroit : **Amphithéâtre, Collège Marguerite-d'Youville
2700, chemin des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy.
L'entrée au stationnement se fait par la rue qui se rend à
l'urgence de l'Hôpital Laval; stationnement des employés.**

Conférenciers : **Jean-Paul Bussièrès et Denis Leblond**

Sujets : **Familles Bussièrès et Fournier
Famille Leblond**

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture : **Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.
Samedi, 10 décembre de 13h00 à 16h00.**

**Pour la période des Fêtes, la bibliothèque sera fermée du
16 décembre 1994 au 3 janvier 1995. L'horaire habituel
reprendra le 4 janvier 1995.**

Publications de la Société : **On peut se procurer à la bibliothèque de la Société,
local 4266, pavillon Casault, Université Laval: répertoires,
tableaux généalogiques, cartes, etc., aux heures d'ouverture.**

**JOYEUX NOËL À TOUS NOS LECTEURS
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**

**PORT DE RETOUR GARANTI
L'ANCÊTRE,
C.P. 9066,**

**ENVOI DE PUBLICATION
ENREGISTREMENT NO 5716**